

**Objet : Compte 2020 - Arrêt**  
**Voorwerp : Rekening 2020 - Vaststellen**

**RAPPORT AU CONSEIL**

Bruxelles, le 04 mai 2021

Mesdames, Messieurs,

**I. Introduction**

Nous avons l'honneur de vous présenter ci-dessous **le résultat du compte 2020 du C.P.A.S.**  
Ce résultat est la différence entre d'une part, le montant des engagements de dépenses et d'autres part, les droits réels sur créances (droits constatés déduction faites des non-valeurs et des irrécouvrables).

Le présent document reprend tout d'abord **une présentation globale des résultats 2020** du compte d'exploitation et d'investissement du C.P.A.S.

Il passe ensuite en revue **les comptes 2020 de chacun des 6 départements** (Action Sociale, Formation, Emploi et Economie Sociale, Etablissements et Soins médicaux, Travaux et Services Généraux).

Il analyse ensuite succinctement **les investissements et leur mode de financement.**

Pour rappel, durant l'exercice 2020, nous avons introduit 4 modifications budgétaires. Ces quatre modifications budgétaires ont été présentées à l'équilibre.

Il est à remarquer que les colonnes « Budget 2020 » des tableaux ci-après reprennent les chiffres du budget 2020 modifié et non pas les chiffres du budget initial 2020.

Ce présent document reprend également une **analyse du bilan.**

## II. Résultat du compte 2020

### 1. RESULTAT DU COMPTE D'EXPLOITATION

Recettes	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Prestations	76.690.725	93.088.700	82.639.438	-10.449.262
Transferts	203.114.732	233.885.501	222.812.159	-11.073.342
Produits financiers	3.065	6.200	4.515	-1.685
Prélèvements	1.671.301	9.944.087	3.501.353	-6.442.734
Facturation Interne	13.598.187	26.075.487	19.917.561	-6.157.926
<b>Total Recettes</b>	<b>295.078.010</b>	<b>362.999.975</b>	<b>328.875.025</b>	<b>-34.124.949</b>

Dépenses	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Frais Personnel	121.728.868	149.038.900	137.271.693	-11.767.207
Fr. Fonctionnement	27.436.431	36.117.600	28.806.103	-7.311.497
Redistribution	106.281.405	127.256.400	116.775.518	-10.480.882
Charges financières	6.741.823	6.449.300	6.381.270	-68.030
Prélèvements	5.756.918	5.679.800	4.980.886	-698.914
Facturation interne	13.598.187	26.075.487	19.917.561	-6.157.926
<b>Total Dépenses</b>	<b>281.543.633</b>	<b>350.617.487</b>	<b>314.133.031</b>	<b>-36.484.456</b>

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>13.534.378</b>	<b>12.382.488</b>	<b>14.741.994</b>	<b>2.359.506</b>
Résultat d'investissement	-11.875.902	-12.915.500	-12.872.270	43.230
Résultat reporté de l'année antérieure	160.496	533.012	533.012	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1.818.971</b>	<b>0</b>	<b>2.402.736</b>	<b>2.402.736</b>

Résultat des exercices antérieurs	-1.285.959	0	-744.708	-744.708
-----------------------------------	------------	---	----------	----------

<b>Résultat Global</b>	<b>533.012</b>	<b>0</b>	<b>1.658.028</b>	<b>1.658.028</b>
------------------------	----------------	----------	------------------	------------------

Tenant compte du résultat d'investissement à reporter dans le résultat d'exploitation (charges d'amortissements d'emprunt) et du résultat reporté positif de l'exercice 2020, le compte de l'exercice 2020 se clôture par un excédent de recettes de 2.402.735,90 €.

A ce résultat, il y a lieu d'ajouter, le résultat des exercices antérieurs à savoir :

- Abandon de recettes sur exercices antérieurs : 1.975.798,67 €
- Abandon d'engagements sur exercices antérieurs : 1.231.090,69 €

soit un **résultat déficitaire sur exercices antérieurs de 744.707,98 €.**

## 2. RESULTAT DU COMPTE D'INVESTISSEMENTS

Recettes	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Interventions	6.434.442	15.519.600	4.520.140	-10.999.460
Aliénations	8.307.319	12.865.200	6.707.822	-6.157.379
Financements	7.209.646	20.088.500	7.234.725	-12.853.775
Prélèvements	9.334.355	10.081.800	4.341.993	-5.739.807
Facturation interne	23.910.679	36.419.100	15.403.558	-21.015.542
<b>Total Recettes</b>	<b>55.196.442</b>	<b>94.974.200</b>	<b>38.208.237</b>	<b>-56.765.963</b>

Dépenses	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Contributions	519.012	1.619.900	8.681	-1.611.219
<b>Investissements</b>	<b>15.139.523</b>	<b>30.116.500</b>	<b>11.253.169</b>	<b>-18.863.331</b>
Dette	12.926.806	13.396.900	13.353.535	-43.365
Prélèvements	15.715.542	26.337.300	11.074.838	-15.262.462
Facturation interne	23.910.679	36.419.100	15.403.558	-21.015.542
<b>Total Dépenses</b>	<b>68.211.561</b>	<b>107.889.700</b>	<b>51.093.781</b>	<b>-56.795.919</b>

<b>Résultat d'investissement</b>	<b>-13.015.120</b>	<b>-12.915.500</b>	<b>-12.885.543</b>	<b>29.957</b>
A reporter dans le résultat d'exploitation	11.875.902	12.915.500	12.872.270	-43.230
Résultat des exercices antérieurs	1.139.218	0	13.273	13.273
<b>Résultat Global</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Après intégration du déficit du résultat d'investissement (amortissements d'emprunt) dans le résultat d'exploitation, on constate donc que le **compte d'investissement se clôture bien à l'équilibre.**

## 3. RESULTAT GLOBAL DU COMPTE 2020 DU C.P.A.S.

Le compte 2020 du CPAS se clôture par un **résultat positif de 1.658.027,92 €**. Ce résultat est obtenu en additionnant :

Le résultat du compte d'exploitation (tenant compte du résultat d'investissement et du résultat reporté de l'exercice 2019)	2.402.735,90 €
Le résultat du compte d'investissements	0,00 €
Le résultat des exercices antérieurs	-744.707,98 €
	<b>1.658.027,92 €</b>

### III. Présentation globale du compte d'exploitation

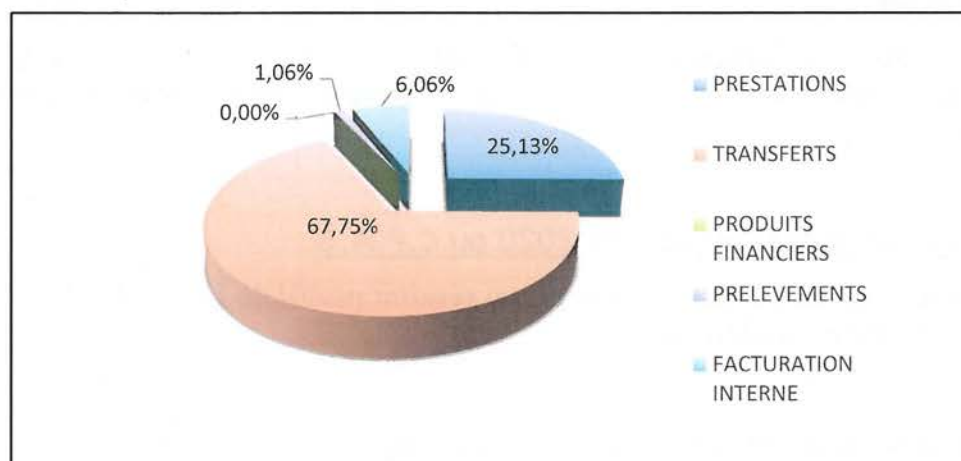
#### 1. LE COMPTE D'EXPLOITATION

Le coût global de l'ensemble des actions menées par le CPAS de Bruxelles s'élève pour l'exercice 2020 à 327.005.301,69 €. Ces dépenses ont été financées durant l'exercice 2020 à concurrence de 329.408.037,59 €, ce qui ramène le résultat de l'exercice 2020 à un excédent de recette de 2.402.735,90 €. Le compte 2020 a ainsi permis de dégager un résultat suffisant pour apurer le résultat des exercices antérieurs.

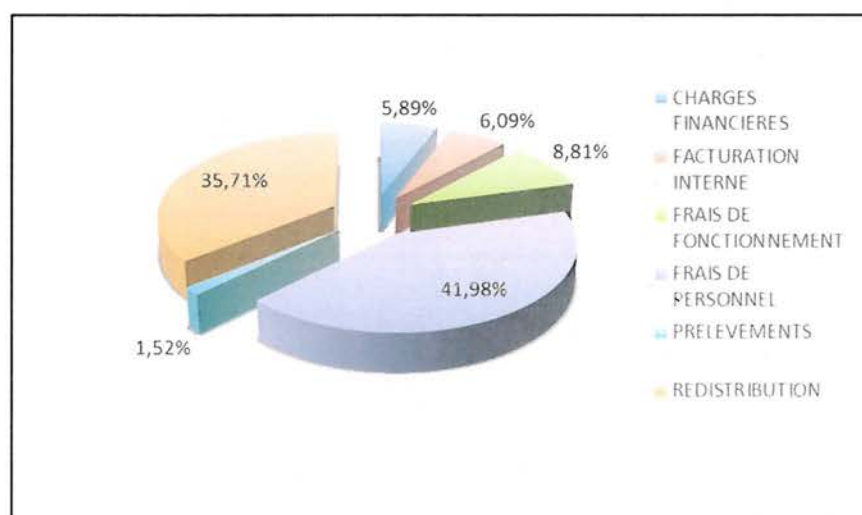
En effet, les abandons de recettes sur les créances des exercices antérieurs ont influencé défavorablement le résultat à concurrence de 1.975.798,67 €. Par contre, l'abandon d'engagements définitifs de dépenses reportées des exercices antérieurs a influencé positivement le résultat de 1.231.090,69 €.

In fine, le résultat global 2020 s'élève donc à 1.658.027,92 €.

##### 1.a. Ventilation des recettes



##### 1.b. Ventilation des dépenses



**2. ANALYSE PAR DEPARTEMENT DES RESULTATS D'EXPLOITATION (TENANT COMPTE DES AMORTISSEMENTS D'EMPRUNT ET DU RESULTAT REPORTE DE L'ANNEE ANTERIEURE) ENTRE LE COMPTE 2020 ET LE BUDGET 2020**

Départements	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Département de l'Action Sociale (DAS)	-29.578.069	-34.513.000	-32.312.673	2.200.327
Département de la Formation (DF)	-1.313.665	-1.575.400	-1.451.334	124.066
Département de l'Emploi et de l'Economie Sociale (DEES)	-5.358.205	-5.294.300	-5.819.989	-525.689
Département des Etablissements et Soins médicaux (DESM)	-13.598.255	-15.186.100	-13.544.532	1.641.568
Département des Travaux (TX)	-4.145.640	-2.909.900	-3.872.630	-962.730
Département des Services généraux (SG)	55.652.310	58.945.688	58.870.881	-74.806
Résultat reporté de l'année antérieure	160.496	533.012	533.012	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1.818.971</b>	<b>0</b>	<b>2.402.736</b>	<b>2.402.736</b>
Résultat des exercices antérieurs	-1.285.959		-744.708	-744.708
<b>Résultat Global</b>	<b>533.012</b>	<b>0</b>	<b>1.658.028</b>	<b>1.658.028</b>

**3. QUELQUES INDICATEURS CLES DU COMPTE 2020**

**3.a. Personnel**

**3.a.1. Ventilation des effectifs par département en termes d'équivalents temps plein**

Ventilation des effectifs par département	ETP's B2020	ETP's C2020	Diff ETP's B2020/C2020
Département de l'Action Sociale (DAS)	409,05	381,75	27,30
Département de la Formation (DF)	35,06	33,93	1,13
Département de l'Emploi et de l'Economie Sociale (DEES)	200,58	175,39	25,19
Département des Etablissements et Soins médicaux (DESM)	655,7	616,07	39,63
Département des Travaux (TX)	157,92	126,92	31,00
Département des Services généraux (SG)	254,16	231,23	22,93
<b>Total</b>	<b>1.712,47</b>	<b>1.565,29</b>	<b>147,18</b>
Stage de transition	40	13,24	26,76
Agents en emploi d'insertion mis à disposition dans le cadre de l'article 60 § 7	1.100	746,79	353,21
<b>Total</b>	<b>2.852,47</b>	<b>2.325,32</b>	<b>527,15</b>

**3.b. Le secteur des « aides »**

**3.b.1. Les aides RI**

Revenu d'intégration	Nbre total de décisions 2020	tenant compte des corrections codes d'aide	Décisions 2020 ex ant	Décisions 2020 ex pur	Nbre de décision 2020 ex pur/mois	Nbre de décision 2019 ex pur/mois
RI 70%	28.228	25.309	475	24.834	2.070	1.761
RI PIIS 70% +10%	37.211	37.211	430	36.781	3.065	3.035
RI 100%	6.568	5.675	136	5.539	462	350
RI PIIS 100% +10%	6.833	6.833	83	6.750	563	741
RI 100% Sans Abris	739	739	22	717	60	63
RI 100% Prime Installation	283	283	0	283	24	25
<b>Total</b>	<b>79.862</b>	<b>76.050</b>	<b>1.146</b>	<b>74.904</b>	<b>6.242</b>	<b>5.974</b>

### 3.b.2. Les aides ERI

Equivalent Revenu d'Intégration	Nbre total de paiements 2020	Décisions 2020 ex ant	Décisions 2020 ex pur	Nbre de décision 2020 ex pur/mois	Nbre de décision 2019 ex pur/mois
ERI - Aides Barémiques	8.881	96	8.785	732	746
ERI - Primes Installation	31	0	31	3	2
ERI - Aides non barém. (soins)	21.320	1148	20.172	1.681	1.868
<b>Total</b>	<b>30.232</b>	<b>1.244</b>	<b>28.988</b>	<b>2.416</b>	<b>2.616</b>

### 3.c. Les mises à l'emploi

746,79 etp's ont été mis au travail en 2020 dont 374,14 etp's détachés dans des structures externes au CPAS (50,10 %) et 372,65 etp's en interne (49,90 %).

### 3.d. Le secteur des maisons de repos :

#### 3.d.1. Taux d'occupation MR/S

MR/S	Lits exploitables Budget 2020	Lits occupés Budget 2020	Lits occupés Compte 2020	Taux occupation Budget 2020	Taux occupation Compte 2020
VES	128	111,5	93,3	87,11%	72,89%
URS	166	137,5	111,8	82,83%	67,35%
RSG	163,8	149,3	137,7	91,15%	84,07%
HEYS	148	135,5	127,2	91,55%	85,95%
EGL	180	175	160,7	97,22%	89,28%
<b>TOTAL</b>	<b>785,8</b>	<b>708,8</b>	<b>630,8</b>	<b>90,20%</b>	<b>80,27%</b>

#### 3.d.2. Répartition de l'occupation selon le critère "catégorie KATZ"

	2018	2019	2020
MR-O	30,44%	25,41%	27,74%
MR-A	7,69%	10,74%	11,02%
MR-D	2,97%	2,78%	2,55%
<b>Total MR</b>	<b>41,10%</b>	<b>38,93%</b>	<b>41,31%</b>
MRS-B	18,83%	20,04%	21,79%
MRS-C	11,04%	9,79%	9,37%
MRS-Cd	28,04%	30,50%	26,75%
MRS-Cc	0,99%	0,74%	0,78%
<b>Total MRS</b>	<b>58,90%</b>	<b>61,07%</b>	<b>58,69%</b>

Le degré de soins (pourcentage de résidents MR/S et MR-D) est de 61,24 % (en baisse de 2,61% par rapport au compte 2019) et le pourcentage de résidents déments (MR-D et MRS-Cd) est de 29,3 % (en baisse de 3,98 % par rapport au compte 2019).

**3.e. Les résidences-services :**

On constate une occupation moyenne de 95,6 % en 2020 (43 flats).

**3.f. Le secteur des enfants :**

Au niveau du Home Juliette Herman et des maisons familiales, on note une population moyenne en 2020 de 51 enfants (soit 4,6 enfants de moins que ce qui était prévu au budget 2020 modifié). A cela, il faut rajouter la mise en autonomie d'une moyenne de 3,9 jeunes (contre 4 jeunes au budget 2020 modifié) et l'accompagnement et le suivi de 24,1 enfants en milieu familial (contre 26 enfants au budget 2020 modifié).

**3.g. Le secteur des personnes handicapés :**

Au niveau des institutions pour personnes handicapées, on constate une occupation de 56,3 bénéficiaires (pour des normes de financement de 55 places) et des présences effectives de 32,29 bénéficiaires en moyenne sur l'année 2020. D'autre part, on note une occupation moyenne de 16,9 logements supervisés sur les 18 logements exploitables.

**3.h. Les secteurs SAF, SAD et SAPA :**

SAF : 21.043 heures de prestations (contingent de 21.409 heures) ;

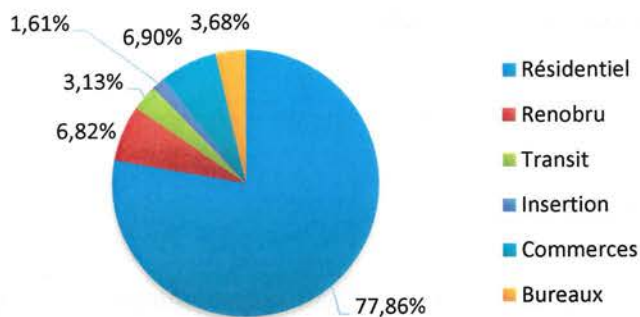
SAD : Cessation des activités au 20 avril 2020. Tous les membres du personnel ont soit mis fin de commun accord à leur contrat soit été mutés dans un autre service/établissement du CPAS de Bruxelles ;

SAPA : une moyenne de 318,5 personnes aidées dans les frais d'hébergement des MR/S (intervention mensuelle moyenne de 427,3 €).

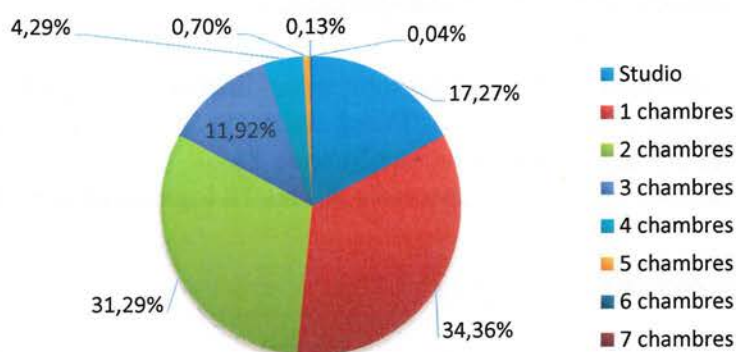
**3.i. Le secteur immobilier :**

On compte 1.267 candidats locataires en attente, environ 8 attributions par mois (ralentissement dû à la crise sanitaire) et un vide locatif de +/- 6 % (décembre 2020). On compte également 2.425 locations par mois pour le secteur bâti (loyers facturés) et 784 locataires pour le secteur non-bâti.

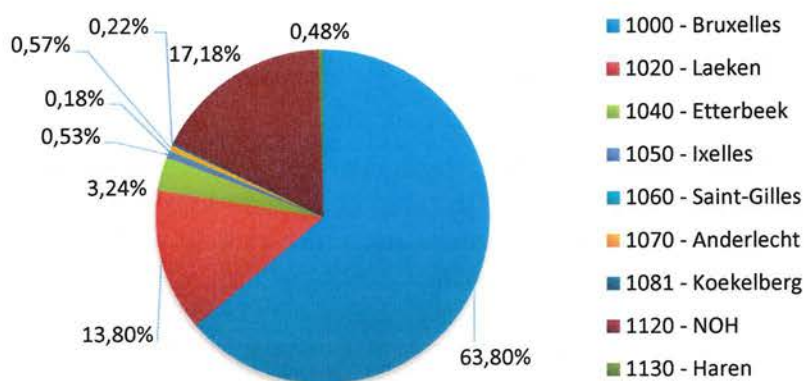
### 3.i.1. Composition du secteur bâti



### 3.i.2 Répartition des logements sous gestion dont voici la répartition par type (patrimoine bâti hors commerces et bureaux)



### 3.i.3 Répartition des logements sous gestion par commune



Les logements sont situés principalement à 1000 Bruxelles (63,80 %), NOH (17,18 %), Laeken (13,80 %), et Haren (0,48 %) : soit un **total de 95,26 % sur le territoire de la commune.**



#### IV. Analyse par Département du compte d'exploitation

##### 1. DEPARTEMENT DE L'ACTION SOCIALE

<b>Recettes</b>	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Prestations	1.352.443	1.441.600	1.219.619	-221.981
Transferts	92.360.465	105.693.500	96.820.609	-8.872.891
Facturation interne	1.030.719	482.300	711.508	229.208
<b>Total Recettes</b>	<b>94.743.627</b>	<b>107.617.400</b>	<b>98.751.737</b>	<b>-8.865.663</b>

<b>Dépenses</b>	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Frais Personnel	20.365.697	23.074.800	21.756.517	-1.318.283
Fr. Fonctionnement	2.305.044	2.853.500	2.350.054	-503.446
Redistribution	98.485.314	113.919.100	104.002.884	-9.916.216
Charges financières	51.567	49.600	48.106	-1.494
Facturation interne	2.977.876	2.094.400	2.771.375	676.975
<b>Total Dépenses</b>	<b>124.185.499</b>	<b>141.991.400</b>	<b>130.928.936</b>	<b>-11.062.464</b>

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-29.441.872</b>	<b>-34.374.000</b>	<b>-32.177.199</b>	<b>2.196.801</b>
Amortissements	-136.197	-139.000	-135.474	3.526
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-29.578.069</b>	<b>-34.513.000</b>	<b>-32.312.673</b>	<b>2.200.327</b>
Résultat des exercices antérieurs	-1.301.816	0	-843.870	-843.870
<b>Résultat Global</b>	<b>-30.879.885</b>	<b>-34.513.000</b>	<b>-33.156.543</b>	<b>1.356.457</b>

En voici le détail,

<b>Structures</b>	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Action Sociale	-29.517.569	-34.382.300	-32.240.073	2.142.227
Renobru	-60.500	-130.700	-72.600	58.100
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-29.578.069</b>	<b>-34.513.000</b>	<b>-32.312.673</b>	<b>2.200.327</b>
<i>Résultat des exercices antérieurs</i>	<i>-1.301.816</i>	<i>0</i>	<i>-843.870</i>	<i>-843.870</i>
<b>Résultat Global</b>	<b>-30.879.885</b>	<b>-34.513.000</b>	<b>-33.156.543</b>	<b>1.356.457</b>

**1.a. Département de l'Action Sociale (hors Renobru)**

Recettes	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Prestations	186.038	182.800	144.099	-38.701
Transferts	92.348.704	105.681.100	96.808.396	-8.872.704
Facturation interne	961.329	438.500	677.212	238.712
<b>Total Recettes</b>	<b>93.496.071</b>	<b>106.302.400</b>	<b>97.629.707</b>	<b>-8.672.693</b>
Dépenses	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Frais Personnel	20.365.697	23.074.800	21.756.517	-1.318.283
Fr. Fonctionnement	1.414.822	1.716.300	1.498.200	-218.100
Redistribution	98.485.314	113.919.100	104.002.884	-9.916.216
Charges financières	51.567	49.600	48.106	-1.494
Facturation interne	2.560.043	1.785.900	2.428.599	642.699
<b>Total Dépenses</b>	<b>122.877.443</b>	<b>140.545.700</b>	<b>129.734.306</b>	<b>-10.811.394</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-29.381.372</b>	<b>-34.243.300</b>	<b>-32.104.599</b>	<b>2.138.701</b>
Amortissements	-136.197	-139.000	-135.474	3.526
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-29.517.569</b>	<b>-34.382.300</b>	<b>-32.240.073</b>	<b>2.142.227</b>
Résultat des exercices antérieurs	-1.292.552	0	-819.574	-819.574
<b>Résultat Global</b>	<b>-30.810.120</b>	<b>-34.382.300</b>	<b>-33.059.647</b>	<b>1.322.653</b>

Le compte 2020 de ce département se clôture par un manque de recettes de 32.240.073 € soit une **amélioration de son résultat de 2.142.227 €** par rapport au budget 2020 modifié.

Le résultat des exercices antérieurs se clôture par un résultat négatif de 819.574,07 €.

Les dépenses 2020 de ce département s'élèvent à 128.280.638 € et se ventilent de la manière suivante :

- des dépenses nettes de personnel pour un montant de 22.169.378 € ;
- des dépenses nettes de fonctionnement pour un montant de 1.574.796 € et de charges financières pour 183.580 € ;
- des dépenses de redistribution de 104.002.884 € qui se répartissent de la manière suivante :

RI	65.891.587	63,36%
ERI (aides barémiques et soins médicaux recup.)	9.720.132	9,35%
Mises à l'emploi	13.157.513	12,65%
Frais d'hospitalisation	893.340	0,86%
Aides Diverses	4.393.024	4,22%
Restitutions diverses	9.866.759	9,49%
Autres contributions	80.530	0,08%
<b>Total</b>	<b>104.002.884</b>	<b>100,00%</b>

- des dépenses de prélèvement de 350.000 € afin d'alimenter un fonds spécifiques dans le cadre des futurs contrôles du SPP'is et d'Actiris en matière de RI, ERI, d'emplois d'insertion via l'application de l'article 60§7.

Les sources de financement 2020 de ce département s'élèvent à 96.040.565 € et se ventilent de la manière suivante :

Subside RI	50.413.242	soit 76,51 % de la dépense
Subside ERI	9.720.132	soit 100 % de la dépense
Subside Mises à l'Emploi	13.157.513	soit 100 % de la dépense
Récup. Frais d'hospitalisation	565.863	soit 63,34 % de la dépense
Récup. Aides	11.625.841	
Subsides divers	10.540.088	
Contributions diverses	17.887	
<b>Total</b>	<b>96.040.565</b>	

Parmi les subsides divers, on retrouve notamment :

- le subside fédéral DIS (fonction du nombre de dossiers RI) : 3.478.000 € ;
- le subside PIIS : 3.302.300 € ;
- le subside Fonds Energie : 1.217.300 € ;
- des subsides complémentaires en matières de RI, ERI, mises à l'emploi : 594.600 € (à restituer en grande partie) ;
- le subside Fonds Social de l'Eau : 306.600 € ;
- le subside dans le cadre de la convention de sécurité : 273.800 € ;
- le subside Habitat Accompagné : 289.100 € ;
- la subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la Mado : 252.400 € ;
- le subside Pauvreté Infantile : 205.800 € ;
- le subside ordonnance gaz électricité : 159.300 € ;
- la subvention pour la lutte contre le surendettement de la Cocom : 120.700 € ;
- la subvention Housing First : 75.000 € ;
- la subvention PDV 2020 - URE : 57.000 € ;
- le subside accueil hivernal du SPP'is : 50.000 € ;
- la subvention pour le centre de référence en matière d'énergie : 50.000 € ;
- le subside pour le centre d'accueil et d'hébergement d'urgence de la Cocom : 50.000 € ;
- la subvention fédérale pour les compléments spécifiques RI/ERI : 22.800 € ;
- et les subsides relatifs au CRU Citroen-Vergote de 23.500 €, au fonds Adolphe Max de 4.700 €, aux garanties locatives de 3.900 €, au fonds mazout de 1.500 €, et à la régularisation 2018 du subside du SPP'is en matière de lutte contre la pauvreté des familles de 1.700 €.

Les résultats des différentes activités poursuivies par ce département sont les suivants :

Structures	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Direction DAS	-1.258.630	-1.296.300,00	-1.134.780,54	161.519
Services Généraux DAS	-1.252.785	-835.400,00	-731.818,63	103.581
Back-Office	-2.914.487	-3.204.200,00	-2.950.822,74	253.377
Front-Office	-19.583.218	-22.510.700,00	-21.857.717,87	652.982
Réforme PIIS - Majoration 10%	0	-327.300,00	-130.639,79	196.660
Cellule Roms	14.754	-299.700,00	-254.906,65	44.793
Mado	-5.853	-35.500,00	-45.223,61	-9.724
Service d'accompagnement social	-303.287	-425.100,00	-396.199,18	28.901
Service social logement	-1.145.178	-1.439.100,00	-1.249.326,35	189.774
Cellule médiation de dettes	-1.087.479	-1.322.300,00	-1.262.123,42	60.177
Service Jeunesse	-1.202.428	-1.405.000,00	-1.331.789,43	73.211
Cellule étudiants	-606.582	-1.036.200,00	-761.691,52	274.508
Avances sur allocations familiales	0	0,00	0,00	0
Fonds Social de l'eau	-57.313	-78.100,00	-3.874,49	74.226
Ordonnance Gaz électricité	-104.352	-157.100,00	-137.621,55	19.478
Pauvreté infantile	-10.594	-10.300,00	8.462,61	18.763
Fonds Européens pour les Réfugiés	-137	0,00	0,00	0
<b>Total département</b>	<b>-29.517.569</b>	<b>-34.382.300</b>	<b>-32.240.073</b>	<b>2.142.227</b>

L'amélioration du résultat de ce Département de 2.142.227 € par rapport au budget 2020 modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- *des économies réalisées au niveau des frais nets de personnel de l'ordre de 1.532.800 €*

Ceci fait suite aux absences non rémunérées, aux engagements et remplacements différés, aux variations de prestations ainsi qu'à l'engagement moindre d'agents en emploi d'insertion mis à disposition dans le cadre de l'article 60§7.

- *un impact positif de l'ordre de 332.800 € au niveau des dépenses de redistribution et des recettes de transfert :*

- *Disponible budgétaire en matière d'aides diverses de l'ordre de 626.500 €*

Suite principalement aux disponibles budgétaires observés au niveau des aides sociales en espèces et nature (317.400 €), de l'intervention dans le paiement des frais d'énergie (70.300 €), des frais d'hébergement en maisons d'accueil (62.100 €), des frais médicaux, paramédicaux et pharmaceutiques (60.600 €), des frais de placement et d'hébergement d'enfants (52.300 €), de l'intervention dans le paiement des loyers (30.900 €), des frais de transport des personnes aidées (9.400 €) et du paiement de cotisations mutuelle (5.000 €).

- *Impact positif en matière de frais d'hospitalisation sur fonds propres de l'ordre de 58.400 €*

(impact net positif de 118.100 € en matière d'octroi d'aide et négatif de 59.700 € en matière de remboursement d'aide auprès des usagers ou de tiers).

○ Impact positif en matière de subsides divers de l'ordre de 37.300 €

Cet impact s'explique principalement par :

- un impact positif dans le cadre du PIIS de 176.300 € suite à des récupérations plus importantes auprès du SPP'is (80.400 €) ainsi qu'à des restitutions moins élevées que prévues (95.900 €) ;
- des subventions plus importantes que prévues au budget (Habitat Accompagné : +57.800 €, lutte contre le surendettement de la COCOM : +9.300 €, PDV : +700 €, garanties locatives : +200 €, Fonds Mazout : +1.500 €) ;
- des récupérations complémentaires en matière de RI/ERI et de mises à l'emploi de 25.000 € ;
- un décompte 2018 du subside relatif à la lutte contre la pauvreté des familles de 1.700 € ;
- des subventions moins importantes que prévues au budget (subside DIS : -75.400 €, Housing First -60.600 €, MADO : -30.700 €, Fonds Energie – volet pers. : -6.600 €) ;
- des restitutions dans le cadre du rapport unique 2018 suite au contrôle du SPP'is du fonds participation et activation sociale : volet pauvreté infantile (-10.300 €) et volet participation sociale (-44.000 €) ;
- des restitutions dans le cadre du décompte 2019 du subside Habitat Accompagné (-7.700 €).

○ Impact négatif en matière de RI de l'ordre de 389.400 €.

Cet impact se décompose de la manière suivante :

- impact net positif de 175.200 € en matière d'octroi de RI et ERI ;
- impact net négatif de 114.400 € en matière de remboursement de RI auprès des usagers ou de tiers ;
- impact négatif de 450.200 € suite au transfert de budget du RI 100% au RI 70 %.

Etant donné que cet impact négatif est largement couvert par le disponible budgétaire observé au niveau des aides diverses, nous avons opté pour transférer via facturation interne le subside spécial Covid fédéral des 15% supplémentaires de remboursement du RI (619.735,77 €) à la fonction Covid étant donné qu'il s'agit d'une recette spécifique Covid qui impactait positivement le compte du CPAS.

● ***une diminution des frais nets de fonctionnement de l'ordre de 271.600 €***

Ces économies traduisent principalement une diminution des frais d'énergie et d'eau (-45.000 €), d'entretien et de nettoyage des bâtiments (-62.800 €), de matériel et mobilier administratif/de cuisine (-31.700 €), des frais de formations (-25.200 €), d'activités éducatives et d'organisation des loisirs (-24.300 €), d'honoraires administratifs (-13.300 €),...

● ***des économies réalisées au niveau des charges financières de l'ordre de 5.000 €.***

## 1.b. Renobru

<b>Recettes</b>	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Prestations	1.166.405	1.258.800	1.075.520	-183.280
Transferts	11.761	12.400	12.213	-187
Facturation interne	69.390	43.800	34.297	-9.503
<b>Total Recettes</b>	<b>1.247.556</b>	<b>1.315.000</b>	<b>1.122.030</b>	<b>-192.970</b>
<b>Dépenses</b>	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Fr. Fonctionnement	890.222	1.137.200	851.854	-285.346
Facturation interne	417.833	308.500	342.776	34.276
<b>Total Dépenses</b>	<b>1.308.056</b>	<b>1.445.700</b>	<b>1.194.630</b>	<b>-251.070</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	-60.500	-130.700	-72.600	58.100
Amortissements	0	0	0	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	-60.500	-130.700	-72.600	58.100
Résultat des exercices antérieurs	-9.264	0	-24.296	-24.296
<b>Résultat Global</b>	-69.764	-130.700	-96.896	33.804

Il s'agit du projet de lutte contre l'insalubrité des logements privés donnés en location, mené dans les quartiers « Notre-Dame au Rouge / Artevelde », « Léopold à Léopold », « Maison Rouge », « Les Quais », « Rouppe », « Masui », « Jardin aux fleurs », « Bockstael » et « Jonction » en partenariat avec la Ville et la Région.

Pour rappel, dans le cadre des contrats de quartier, seule une partie des dépenses encourues dans le cadre de la remise en état des logements insalubres a été financée par la Ville et la Région. La partie non-financée est mise à charge du propriétaire sous forme de déduction de loyer pendant les 9 années (ou plus) du contrat.

Plusieurs programmes ont également été menés dans le cadre de la « Politique des Grandes Villes ». Pour rappel, le dispositif de la Politique des Grandes Villes prévoit un financement à 100 % de l'investissement : le différentiel des loyers traduisant la participation du propriétaire dans la rénovation devant être recyclé dans des opérations de même nature. Ce différentiel est transféré en fin d'exercice dans un fonds spécifique. Notons toutefois que ces programmes PGV ne sont plus reconduits.

Afin de ne pas impacter annuellement le compte du CPAS par ces opérations, nous transférons chaque année dans un pour ordre spécifique les résultats annuels des différents contrats de quartier et opérations PGV (soit + 308.063,27 € pour 2020). Le but étant qu'au bout du contrat avec les propriétaires, ce pour ordre soit à 0 pour les opérations réalisées dans le cadre des contrats de quartier et positif pour les opérations PGV. A ce jour, les soldes de ces comptes d'attente s'élèvent à - 256.439,89 €.

Par ailleurs, le compte 2020 se clôture avec un déficit de 72.600 € qui s'explique par une mission d'audit et de réalisation de dossiers de demande de permis d'urbanisme en vue de la régularisation d'un parc de 47 immeubles.

Le CPAS a provisionné en tant qu'associé une avance sur leur déficit 2020 de 139.000 €. Cette participation est comptabilisée à la fonction budgétaire « 0020 - dépenses et recettes générales ».

Le résultat des exercices antérieurs s'élève quant à lui à -24.295,68 €.

## 2. DEPARTEMENT DE LA FORMATION

Recettes	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Prestations	745	0	1.332	1.332
Transferts	673.577	731.400	723.665	-7.735
Facturation interne	28.898	40.800	29.405	-11.395
<b>Total Recettes</b>	<b>703.219</b>	<b>772.200</b>	<b>754.402</b>	<b>-17.798</b>
Dépenses	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Frais Personnel	1.815.421	2.128.000	2.027.090	-100.910
Fr. Fonctionnement	135.604	145.200	110.371	-34.829
Redistribution	4.920	0	0	0
Charges financières	879	800	721	-79
Facturation interne	52.914	66.200	60.251	-5.949
<b>Total Dépenses</b>	<b>2.009.738</b>	<b>2.340.200</b>	<b>2.198.433</b>	<b>-141.767</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1.306.518</b>	<b>-1.568.000</b>	<b>-1.444.031</b>	<b>123.969</b>
Amortissements	-7.146	-7.400	-7.304	96
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1.313.665</b>	<b>-1.575.400</b>	<b>-1.451.334</b>	<b>124.066</b>
Résultat des exercices antérieurs	10.919	0	4.819	4.819
<b>Résultat Global</b>	<b>-1.302.745</b>	<b>-1.575.400</b>	<b>-1.446.515</b>	<b>128.885</b>

Le compte 2020 (hors résultat des exercices antérieurs) du Département de la Formation se clôture par un manque de recettes de 1.451.334 € soit un **écart favorable de 124.066 €** par rapport au budget 2020 modifié.

Le résultat des exercices antérieurs se clôture par un résultat positif de 4.819 €.

Ce compte 2020 comporte essentiellement des dépenses de personnel pour un coût total de 2.011.914 € (dont 25.818 € concernant des agents en emploi d'insertion mis à disposition dans le cadre de l'article 60§7), des frais de fonctionnement pour 144.143 € ainsi que des charges financières de 8.025 €.

Les activités de ce département sont principalement financées par la subvention « Participation et Activation Sociale » (411.603 €), par les subsides dans le cadre du Fonds d'Asile, de Migration et d'Intégration (FAMI) Fédéral et Régional et Parcours Formation (252.439 €) ainsi que par la subvention du projet « Atelier pédagogique personnalisé » (APP) (41.400 €). Par ailleurs, notons également la comptabilisation d'arriérés de subventions pour un montant de 7.306 €.

L'amélioration du résultat de ce département s'explique principalement par :

- des économies au niveau des frais de personnel de 93.500 € ;
- de moindres frais de fonctionnement pour 38.500 € notamment au niveau des frais de formation (- 28.300 €) ;
- une diminution de subsides de l'ordre de 8.000 € due principalement à la diminution de 14.700 € du subside Parcours Formation et à la perception d'arriérés de subside pour 7.300 €.

### 3. DEPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DE L'ECONOMIE SOCIALE

Recettes	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Prestations	10.670.721	21.647.200	14.887.969	-6.759.231
Transferts	2.457.135	3.501.600	2.377.189	-1.124.411
Facturation interne	6.083.793	7.549.800	6.645.047	-904.753
<b>Total Recettes</b>	<b>19.211.649</b>	<b>32.698.600</b>	<b>23.910.205</b>	<b>-8.788.395</b>

Dépenses	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Frais Personnel	18.638.472	29.695.900	23.670.622	-6.025.278
Fr. Fonctionnement	2.934.343	5.226.800	3.081.570	-2.145.230
Redistribution	269.099	209.000	86.739	-122.261
Charges financières	61.843	68.800	57.503	-11.297
Facturation interne	2.351.262	2.325.600	2.373.035	47.435
<b>Total Dépenses</b>	<b>24.255.019</b>	<b>37.526.100</b>	<b>29.269.468</b>	<b>-8.256.632</b>

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-5.043.370</b>	<b>-4.827.500</b>	<b>-5.359.263</b>	<b>-531.763</b>
Amortissements	-314.835	-466.800	-460.725	6.075

<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-5.358.205</b>	<b>-5.294.300</b>	<b>-5.819.989</b>	<b>-525.689</b>
-------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-----------------

Résultat des exercices antérieurs	-93.995	0	43.009	43.009
-----------------------------------	---------	---	--------	--------

<b>Résultat Global</b>	<b>-5.452.200</b>	<b>-5.294.300</b>	<b>-5.776.980</b>	<b>-482.680</b>
------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-----------------

Le compte 2020 du Département de l'Emploi et de l'Economie Sociale se clôture par un manque de recettes de 5.819.989 € soit un **écart défavorable de 525.689 €** par rapport au budget 2020 modifié.

Le résultat des exercices antérieurs se clôture par un résultat positif de 43.009 €.

Les résultats des différentes activités poursuivies par ce département sont les suivants :

Structures	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Direction du DEES	-4.347.875	-4.624.800	-4.275.031	349.769
Mises à l'emploi	-1.220.642	-263.100	-1.666.061	-1.402.961
Convention Actiris - FSE (RPE)	510.017	510.000	505.271	-4.729
Service du Linge	15.150	-390.400	-8.505	381.895
Projets d'insertion	-314.854	-526.000	-375.663	150.337
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-5.358.205</i>	<i>-5.294.300</i>	<i>-5.819.989</i>	<i>-525.689</i>
<i>Résultat des exercices antérieurs</i>	<i>-93.995</i>	<i>0</i>	<i>43.009</i>	<i>43.009</i>
<b>Total département</b>	<b>-5.452.200</b>	<b>-5.294.300</b>	<b>-5.776.980</b>	<b>-482.680</b>

#### 3.a. Département Emploi et Economie Sociale (hors mises à l'emploi et Service du Linge)

Le compte 2020 du Département Emploi et Economie Sociale (hors mises à l'emploi et Service du Linge) présente un manque de recettes de 4.145.423 €.

Les dépenses y afférentes sont essentiellement des dépenses de personnel pour un montant de 6.225.735 € (dont 1.121.371 € concernant des agents en emploi d'insertion mis à disposition dans le cadre de l'article 60§7) ainsi que des frais de fonctionnement de 350.920 € et des charges financières de 58.166 €.

Les activités de ces services sont financées par :

- le chiffre d'affaires du projet Relocto (1.064.399 €), du projet Mabru (199.698 €), du projet Ecoflore (158.922 €) et du projet Entretien Informatique (18.129 €) ;



- la subvention Actiris d'un montant de 505.271 € ;
- la subvention régionale « Job Coach » de 332.850 € ;
- le subside régional « Mandat Economie Sociale » de 117.184 € ;
- des subsides divers de 89.696 € ;
- des récupérations Tva sur dépenses 2019 de 3.249 €.

Ce département (hors mises à l'emploi et Service du Linge) présente un **écart positif de 495.377 € par rapport au budget 2020 modifié** suite notamment aux éléments suivants :

- une économie nette en frais de personnel de l'ordre de 530.000 € (dont 138.900 € concernant des agents en emploi d'insertion mis à disposition dans le cadre de l'article 60§7) ;
- une diminution des frais nets de fonctionnement de l'ordre de 61.700 € ;
- une diminution des charges financières de l'ordre de 5.100 € ;
- des récupérations Tva sur dépenses 2019 non prévues au budget de l'ordre de 3.200 € ;
- une hausse de l'ensemble des subsides octroyés (+ 2.300 €) :
  - Subside régional « Mandat Economie Sociale » (+ 117.200 €) ;
  - Subsides divers (+ 2.200 €) ;
  - Subvention régionale « Job Coach » (- 52.100 €) ;
  - Subside FSE dans le cadre de l'accompagnement de personnes en recherche d'emploi nécessitant un soutien psychologique particulier) (- 65.000 €).
- une diminution des recettes de production au niveau des projets d'insertion (-107.000 €) notamment au niveau du projet Relocto (-68.200 €), du Projet Mabru (-17.200 €) et du projet Electro (- 16.000 €, pas de recettes en 2020).

### **3.b. Service du Linge**

Le compte 2020 du Service du Linge affiche un manque de recettes de 8.505 €.

On y retrouve des frais de personnel pour un montant de 4.400.612 € (dont 257.747 € concernant des agents en emploi d'insertion mis à disposition dans le cadre de l'article 60§7) ainsi que des frais de fonctionnement pour un montant de 2.453.493 € et des charges financières pour 460.062 €.

Les activités de ce service sont principalement financées par son chiffre d'affaires auprès de clients externes (6.372.076 €) et internes (694.056 €).

Par ailleurs, notons la facturation d'un loyer auprès de Citydev.brussels pour un montant de 91.429 €, des recettes relatives à la récupération Tva sur des dépenses d'exploitation 2019 de 74.861 € ainsi que l'octroi d'un subside régional « Mandat Economie Sociale » de 73.240 €.

Le service du Linge présente une **amélioration de résultat de l'ordre de 381.895 €** par rapport au budget 2020 modifié suite principalement aux éléments suivants :

- une économie nette de frais de personnel de l'ordre de 260.700 € (dont 30.300 € concernant les agents en emploi d'insertion mis à disposition dans le cadre de l'article 60§7) ;
- l'octroi d'un subside régional « Mandat Economie Sociale » de l'ordre de 73.200 € ;

- une diminution nette des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 43.300 € s'expliquant par une consommation plus importante du stock de l'ordre de 110.800 € et des économies sur les autres postes de frais de fonctionnement de l'ordre de 154.100 € notamment au niveau des frais liés aux véhicules (- 85.100 €) et des frais énergétiques et d'eau (- 22.000 €) ;
- une diminution des charges financières de l'ordre de 12.200 € ;
- des récupérations TVA sur dépenses 2019 plus importantes que prévues (+ 4.900 €) ;
- une diminution des recettes de production de l'ordre de 11.500 € suite, d'une part, à une diminution des recettes internes de l'ordre de 100.000 € et, d'autre part, à une augmentation des recettes externes de l'ordre de 88.500 € ;
- une diminution des recettes locatives de 1.000 €.

### 3.c. Mises à l'emploi

Le compte 2020 du service des mises à disposition de personnes dans le cadre de l'art.60§7 se clôture par un résultat négatif de 1.666.061 €. Il se ventile de la manière suivante :

- des dépenses pour un montant de 8.436.704 € dont 8.340.484 € sont alloués à des dépenses de personnel, 56.161 € à des frais de fonctionnement et 40.059 € aux dépenses relatives à la mesure « 500 ».
- des recettes pour un montant de 6.770.643 € dont 2.443.134 € de recettes de prestations auprès de partenaires externes et 3.534.505 € auprès de partenaires internes au CPAS, 713.135 € de recettes nettes en matière d'économie sociale et 79.869 € de subvention relative à la mesure 500.

Ce service présente une **détérioration de son résultat de 1.402.961 €** par rapport au budget 2020 modifié, ce qui s'explique par les éléments suivants :

- un impact négatif de l'ordre 538.300 € suite à la décision de ne pas facturer les cotisations ONSS à nos partenaires. Le budget prévoyait quant à lui une facturation des cotisations ONSS à 88 partenaires externes ;
- un impact négatif de l'ordre de 850.300 € principalement lié à la situation effective des mises à disposition interne et externe à tarif fixe, « eco soc », gratuit et à la charge mensuelle réelle de ces mises au travail ;
- un taux de réalisation de 41 % en matière de mesures 500 : ce qui implique un impact négatif de l'ordre de 58.200 € ;
- des économies en matière de dépenses de fonctionnement de l'ordre de 43.800 € (principalement au niveau des frais de poursuites).

#### 4. DEPARTEMENT DES ETABLISSEMENTS ET SOINS MEDICAUX

Recettes	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Prestations	15.556.591	17.285.100	14.934.143	-2.350.957
Transferts	24.966.472	27.211.000	26.867.266	-343.734
Facturation interne	175.762	2.435.300	2.029.672	-405.628
<b>Total Recettes</b>	<b>40.698.825</b>	<b>46.931.400</b>	<b>43.831.080</b>	<b>-3.100.320</b>
Dépenses	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Frais Personnel	36.616.863	42.126.900	40.145.367	-1.981.533
Fr. Fonctionnement	8.571.275	9.837.600	8.244.168	-1.593.432
Redistribution	3.231.505	3.570.900	3.018.792	-552.108
Charges financières	1.602.554	1.578.700	1.566.965	-11.735
Facturation interne	2.043.793	2.457.300	1.858.135	-599.165
<b>Total Dépenses</b>	<b>52.065.990</b>	<b>59.571.400</b>	<b>54.833.426</b>	<b>-4.737.974</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-11.367.165</b>	<b>-12.640.000</b>	<b>-11.002.346</b>	<b>1.637.654</b>
Amortissements	-2.231.090	-2.546.100	-2.542.186	3.914
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-13.598.255</b>	<b>-15.186.100</b>	<b>-13.544.532</b>	<b>1.641.568</b>
Résultat des exercices antérieurs	-210.912	0	-46.212	-46.212
<b>Résultat Global</b>	<b>-13.809.167</b>	<b>-15.186.100</b>	<b>-13.590.743</b>	<b>1.595.357</b>

Le compte 2020 du Département des Etablissements et Soins Médicaux se clôture par un excédent de dépenses de 13.544.532 € soit **une amélioration du résultat de 1.641.568 €** par rapport au budget 2020 modifié.

Le résultat des exercices antérieurs se clôture par un résultat négatif de 46.212 €.

Voici le résultat des différents secteurs de ce département :

Structures	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Direction DESM	-653.417	-736.500	-709.147	27.354
Maisons de Repos et de Soins	-6.772.885	-7.143.700	-7.471.451	-327.751
Institutions pour Jeunes	-1.632.310	-1.941.400	-948.629	992.771
Institutions pour Personnes Handicapées	-313.515	-477.500	-338.079	139.421
SAPA	-3.301.049	-3.893.500	-3.253.366	640.134
Soins à domicile	-324.881	-275.000	-193.990	81.010
Service d'aide aux familles	-600.198	-718.500	-629.870	88.630
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-13.598.255</b>	<b>-15.186.100</b>	<b>-13.544.532</b>	<b>1.641.568</b>
<b>Résultat des exercices antérieurs</b>	<b>-210.912</b>	<b>0</b>	<b>-46.212</b>	<b>-46.212</b>
<b>Total département</b>	<b>-13.809.167</b>	<b>-15.186.100</b>	<b>-13.590.743</b>	<b>1.595.357</b>

##### 4.a. Direction Etablissements et Soins Médicaux

Le compte 2020 de ce service se clôture par un résultat négatif de 709.147 € soit **un écart favorable de 27.354 €** par rapport au budget 2020 modifié.

Ce compte 2020 comporte essentiellement des dépenses de personnel pour un coût total de 688.037 € et des frais de fonctionnement pour 21.110 €.

L'amélioration du résultat de ce service s'explique par :

- des économies en matière de dépenses de fonctionnement (- 13.900 €) notamment au niveau des frais de formations externes (- 10.300 €) ;
- une économie nette en frais de personnel (- 13.500 €).

#### 4.b. Maisons de Repos et Maisons de Repos et de Soins

Le compte 2020 des Maisons de Repos et de Soins affichent un manque de ressources de 7.471.451 €, soit une **dégradation du résultat de 327.751 €** par rapport au budget 2020 modifié.

Voici le résultat 2020 de chaque maison de repos et de soins :

	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Maison Vésale	-1.188.600	-1.477.711	-289.111
Résidence aux Ursulines	-962.400	-1.285.496	-323.096
Résidence Ste-Gertrude	-1.921.900	-1.690.311	231.589
Maison Heysel	-1.535.400	-1.571.118	-35.718
Les Eglantines	-1.535.400	-1.446.815	88.585
<b>Total MR/S</b>	<b>-7.143.700</b>	<b>-7.471.451</b>	<b>-327.751</b>

#### Activité des Maisons de Repos et Maisons de Repos et de Soins

MR/S	Lits exploitables Budget 2020	Lits occupés Budget 2020	Lits occupés Compte 2020	Lits occupés C2020-B2020
VES	128	111,5	93,3	-18,2
URS	166	137,5	111,8	-25,7
RSG	163,8	149,3	137,7	-11,6
HEYS	148	135,5	127,2	-8,3
EGL	180	175	160,7	-14,3
<b>TOTAL</b>	<b>785,8</b>	<b>708,8</b>	<b>630,8</b>	<b>-78,0</b>

Sur l'ensemble des 785,8 lits exploitables prévus au budget 2020 modifié, c'est une moyenne de 630,8 lits qui ont été occupés (soit 78 lits de moins que ce qui était prévu au budget 2020 modifié). Le principal facteur de ce différentiel négatif est la Covid-19 qui a impacté l'occupation dans les 5 établissements : l'occupation moyenne pour les 5 maisons de repos et de soins au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 était de 672,7 lits. Celle-ci a ensuite chuté à 617 lits sur l'ensemble des 3 autres trimestres 2020 (-55,7 lits).

Par ailleurs, au niveau des résidences-services, sur l'ensemble des 43 flats, on a constaté un taux d'occupation de 95,6 % en 2020.

#### Explication du résultat des Maisons de Repos et Maisons de Repos et de Soins

Le compte 2020 des Maisons de Repos et de Soins se ventile de la manière suivante :

- des dépenses pour un montant de 37.193.044 € dont 28.686.375 € sont alloués à des dépenses de personnel, 6.597.808 € à des frais de fonctionnement et 1.908.861 € aux charges financières.
- des recettes pour un montant de 29.721.593 € dont 16.193.912 € représentent le financement Iriscare des Maisons de Repos et de Soins (forfaits journaliers, mesures de fin de carrière, 3<sup>ème</sup> volet et mesures compensatoires Covid-19), des recettes d'hébergement (chambres en Maisons de Repos et de Soins et loyers des services flats) pour un montant 13.510.925 € et des recettes diverses pour 16.756 €.

**La dégradation du résultat de 327.751 € par rapport au budget 2020 modifié s'explique principalement par :**

- la diminution des recettes d'hébergement, du financement Iriscare (forfaits journaliers) et des frais alimentaires non refacturés liée à une plus faible activité dans les maisons de repos et de soins entraînant un impact net négatif de l'ordre de 2.962.900 €. A noter qu'Iriscare a accordé une intervention financière à hauteur de 1.236.300 € destinée à compenser partiellement cette perte de journées facturées au cours de l'année 2020 dans ces 5 établissements ;
- une diminution du financement Iriscare relatif au 3ème volet des accords sociaux (personnel au-delà des normes) et aux mesures de fin de carrière (- 316.000 €) ;
- le non-prélèvement sur le boni de liquidation du Heysel (- 300.000 €) pour financer le manque de ressources des Ursulines ;
- la diminution globale des recettes d'hébergement non liée à l'activité mais au montant des prix d'hébergement suite à une indexation effective des prix d'hébergement en mai 2020 (prévue en avril 2020 au budget 2020 modifié), aux types de chambres occupées et aux types de résidents/habitants hébergés (- 73.900 €) ;
- la baisse nette des charges financières (- 11.400 €) ;
- une hausse des forfaits journaliers pratiqués dans les 5 MR/S (selon le degré de pathologie moyenne des résidents accueillis et de l'ancienneté moyenne du personnel en place) entraînant des recettes supplémentaires de 137.700 € ;
- une économie nette des frais de fonctionnement (- 506.300 €) observée principalement sur les catégories de dépenses suivantes :
  - les produits et matériel d'hygiène corporelle et d'incontinence (- 157.800 €) ;
  - les formations (- 154.100 €) ;
  - l'énergie et l'eau (- 117.700 €) ;
  - les frais de buanderie (- 112.000 €).
- une économie nette en frais de personnel (1.430.800 € dont 339.000 € concernant les agents en emploi d'insertion) majoritairement réalisée afin de compenser la perte de recettes liées à la moindre activité réalisée ;
- des recettes diverses (location et charges) supplémentaires de 2.600 €.

#### **4.c. Institutions d'Hébergement pour Jeunes**

Le compte 2020 des Institutions pour jeunes affiche un manque de ressources de 948.629 €, soit une **amélioration du résultat de 992.771 €** par rapport au budget 2020 modifié.

##### Activité du Home Juliette Herman

Groupes de vie	B20 modifié	Compte 2020	C20 - B20 modifié
Bambi	9,0	8,8	-0,2
Gemini	10,0	11,3	1,3
MF Béguinage	15,0	14,3	-0,7
MF Hulderghem	8,0	7,7	-0,3
Rose des vents	13,0	8,3	-4,7
<b>Total</b>	<b>55,0</b>	<b>50,4</b>	<b>-4,6</b>

Au niveau du Home Juliette Herman et des Maisons familiales, on note une population moyenne en 2020 de 50,4 enfants (soit 4,6 enfants de moins que ce qui était prévu au budget 2020 modifié). A cela, il faut rajouter la mise en autonomie d'une moyenne de 3,9 jeunes (contre 4 jeunes au budget 2020 modifié) et l'accompagnement et le suivi de 24,1 enfants en milieu familial (contre 26 enfants au budget 2020 modifié).

#### Explication du résultat des Institutions pour jeunes

Ce compte 2020 comporte essentiellement des dépenses de personnel pour un coût total de 4.166.657 €, des frais de fonctionnement de 563.371 € ainsi que des charges financières de 150.153 €. Les activités de ce secteur sont financées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (3.921.618 €) et par l'O.N.E (9.934 €).

**L'amélioration du résultat de ce secteur (+ 992.771 €) s'explique par les éléments suivants :**

- une hausse du subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles (+ 650.700 €) suite principalement à la révision du triennat 2019-2021 et à l'optimisation des profils financés ;
- des économies au niveau des frais de personnel (- 228.200 €) suite notamment au report en 2021 de l'apurement des heures supplémentaires accumulées par les agents de ce service (ces montants avaient été prévus dans la 2eme modification budgétaire 2020) ;
- de moindres frais de fonctionnement (- 112.000 €) notamment au niveau des catégories de dépenses suivantes :
  - les frais de scolarité (- 14.600 €) ;
  - les vêtements, produits d'hygiène corporelle et médicaments (- 13.500 €) ;
  - l'énergie et l'eau (- 11.900 €) ;
  - les activités éducatives, vacances hébergées et petits cadeaux (- 11.200 €) ;
  - les formations (- 9.400 €) ;
  - les frais de téléphonie et le petit matériel de bureau (- 8.500 €).
- une diminution des charges financières de 1.600 € et une augmentation du subside ONE de 200 €.

#### 4.d. Institutions pour Personnes Handicapées – Centres Delta et Médori et appartements supervisés

Le compte 2020 de ce secteur affiche un manque de ressources de 338.079 €, soit une **amélioration du résultat de 139.421 €** par rapport au budget 2020 modifié.

#### Activités des Institutions pour Personnes Handicapées

Centres	Places agréées 2020	Occupation moyenne compte 2020	Présences effectives compte 2020
Centre Héb. Médori	15	14,2	12,67
Centre Jour Médori	20	20,2	10,92
Centre Jour Delta	20	21,9	8,7
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>56,3</b>	<b>32,29</b>

On constate une occupation moyenne supérieure aux 55 places agréées notamment au niveau du Centre de Jour Delta. Par ailleurs, on constate des présences effectives que de 32,29 bénéficiaires en moyenne sur l'année 2020. Cela s'explique par les congés pris par les bénéficiaires fréquentant les différents centres et par les fermetures des centres de jour suite au confinement au cours du 2eme trimestre 2020.

D'autre part, on note une occupation moyenne de 16,9 logements supervisés sur les 18 logements exploitables.

#### Explication du résultat des Institutions pour Personnes Handicapées

Le compte 2020 de ce secteur se ventile de la manière suivante :

- des dépenses pour un montant de 3.026.386 € dont 2.655.848 € sont alloués à des dépenses de personnel, 225.083 € à des frais de fonctionnement et 145.455 € aux charges financières.
- des recettes pour un montant de 2.688.307 € dont 2.445.470 € représentent le financement Iriscare des différentes Institutions, des interventions de bénéficiaires pour un montant 240.891 € et des recettes diverses pour 1.946 €.

L'amélioration du résultat de ce secteur de 139.421 € s'explique principalement par des économies en frais de personnel non subsidiés de 121.600 € dont 27.600 € au niveau des agents d'insertion détachés dans le cadre de l'article 60§7 et par des économies de frais de fonctionnement de 22.500 €.

#### 4.e. Soutien à Domicile et Accompagnement de la Personne Agée

Ce secteur regroupe les entités présentées dans le tableau ci-dessous :

	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
SAPA	-3.301.049	-3.893.500	-3.253.366	640.134
Soins à domicile	-324.881	-275.000	-193.990	81.010
Service d'aide aux familles	-600.198	-718.500	-629.870	88.630
<b>Total</b>	<b>-4.226.128</b>	<b>-4.887.000</b>	<b>-4.077.226</b>	<b>809.774</b>

Le compte 2020 de ce secteur présente un manque de ressources de 4.077.226 €, soit une **amélioration du résultat de 809.774 €** par rapport au budget 2020 modifié.

Ce compte 2020 se ventile de la manière suivante :

- des dépenses pour un montant de 4.740.365 € dont 2.296.932 € sont alloués à des dépenses de personnel, 2.344.533 € aux dépenses d'aides sociales, 95.991 € aux frais de fonctionnement et 2.909 € aux charges financières ;
- des recettes pour un montant de 663.139 € dont 560.374 € représentent le financement Iriscare et COCOM pour les prestations des aides familiales et des infirmières à domicile, des interventions de bénéficiaires pour un montant 101.524 € et des recettes diverses pour 1.241 €.

L'amélioration du résultat de 809.774 € s'explique principalement par les éléments suivants :

- une diminution nette de l'aide sociale de 564.200 € majoritairement au niveau de l'aide dans les frais d'hébergement de personnes âgées dans les Maisons de Repos et de Soins

du CPAS de Bruxelles (- 359.600 €) et dans les Maisons de Repos et de Soins externes (- 179.400 €). Cela s'explique principalement par des interventions moyennes moins importantes que celles prévues au budget 2020 modifié ;

- une économie nette en frais de personnel de 120.000 € ;
- la cessation des activités en avril 2020 du service des Soins à domicile entraînant un moindre déficit de l'ordre de 81.000 € ;
- la révision à la hausse du tarif horaire financé par Iriscare pour les prestations des aides familiales (28 € → 29,96 €) engendrant des recettes supplémentaires de l'ordre de 42.000 € ;
- une économie nette des frais de fonctionnement de 24.900 € notamment au niveau des frais de formations (- 8.300 €) et des frais d'entretien du bâtiment (- 4.600 €) ;
- la diminution des heures prestées et financées par les aides familiales de 19.700 €.



## 5. DEPARTEMENT DES TRAVAUX

<b>Recettes</b>	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Prestations	27.988.155	28.173.900	27.633.406	-540.494
Transferts	159.684	115.300	90.266	-25.034
Produits financiers	748	0	0	0
Facturation interne	1.252.602	4.686.500	1.375.582	-3.310.918
<b>Total Recettes</b>	<b>29.401.188</b>	<b>32.975.700</b>	<b>29.099.254</b>	<b>-3.876.446</b>

<b>Dépenses</b>	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Frais Personnel	8.606.831	10.272.700	8.996.754	-1.275.946
Fr. Fonctionnement	9.128.218	10.356.500	9.104.963	-1.251.537
Redistribution	0	24.100	24.088	-12
Charges financières	4.960.675	4.654.800	4.623.841	-30.959
Facturation interne	2.280.856	1.606.600	1.279.659	-326.941
<b>Total Dépenses</b>	<b>24.976.581</b>	<b>26.914.700</b>	<b>24.029.305</b>	<b>-2.885.395</b>

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4.424.608</b>	<b>6.061.000</b>	<b>5.069.949</b>	<b>-991.051</b>
Amortissements	-8.570.248	-8.970.900	-8.942.579	28.321
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-4.145.640</b>	<b>-2.909.900</b>	<b>-3.872.630</b>	<b>-962.730</b>
Résultat des exercices antérieurs	34.529	0	22.483	22.483
<b>Résultat Global</b>	<b>-4.111.111</b>	<b>-2.909.900</b>	<b>-3.850.147</b>	<b>-940.247</b>

Le compte 2020 du Département des Travaux se clôture par un excédent de dépenses de 3.872.630 €, soit une **détérioration du résultat de 962.730 €** par rapport au budget modifié 2020.

Le résultat des exercices antérieurs se clôture par un résultat positif de 22.483 €.

Le compte 2020 du Département des Travaux se ventile de la manière suivante :

- des dépenses pour un montant de 31.911.581 € dont 8.660.250 € sont alloués à des dépenses de personnel, 9.660.823 € à des frais de fonctionnement, 13.566.420 € à des charges financières et 24.088 € à des dépenses de redistribution ;
- des recettes pour un montant de 28.038.951 € dont 22.153.648 € de recettes locatives représentant 2.425 locations pour le secteur bâti et 784 pour le secteur non-bâti, 1.780.475 € de recettes de production de la Régie d'insertion, 3.551.048 € de récupération de charges locatives et recettes diverses, 550.000 € de produits financiers et 3.780 € de subsides.

Voici le résultat des différents secteurs de ce département :

Structures	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Service des Travaux	-3.462.645	-1.741.800	-3.700.955	-1.959.155
Secteur Bâti et non-Bâti	1.184.984	690.800	1.538.989	848.189
Gestion Technique et Energétique	-1.068.042	-1.245.300	-1.146.389	98.911
Régie d'insertion / Régie Repro	-799.937	-613.600	-564.275	49.325
<i>Résultat de l'exercice</i>	-4.145.640	-2.909.900	-3.872.630	-962.730
<i>Résultat des exercices antérieurs</i>	34.529	0	22.483	22.483
<b>Total département</b>	<b>-4.111.111</b>	<b>-2.909.900</b>	<b>-3.850.147</b>	<b>-940.247</b>

- Au sein du **service des Travaux**, on constate une **détérioration du résultat de 1.959.155 €** qui s'explique principalement par :
  - la non-activation des frais d'études pour un montant de 2.044.200 € (ce qui épargne à due concurrence un prélèvement de notre fonds d'investissements) ;
  - des économies nettes en matière de dépenses de fonctionnement de l'ordre de 44.800 € notamment au niveau des frais de traduction, de garage, de téléphonie et d'achat de matériel de bureau ;
  - des économies nettes en matière de frais de personnel non-activé pour un montant de l'ordre 40.000 € ;
  - une diminution des charges financières de l'ordre de 200 €.
  
- Concernant le **secteur Immobilier (bâti et non-bâti)**, l'**amélioration du résultat de 848.189 €** s'explique principalement par :
  - une hausse des récupérations de précompte immobilier (auprès de Bruxelles-Fiscalité, du SPF et des locataires de commerces) pour un montant de l'ordre de 716.600 € ;
  - des économies nettes en matière de divers frais de fonctionnement non-récupérables de l'ordre de 609.200 € notamment au niveau des frais d'entretien et conservation des bâtiments, de poursuites, d'achat de mobilier pour les logements de transit, d'assurances, d'expertises immobilières et de précompte immobilier ;
  - la diminution nette des dépenses de personnel de l'ordre de 321.500 € principalement suite à des engagements et promotions différés ;
  - la hausse des produits financiers de 85.000 € suite à un placement avec un rendement plus élevé que prévu (rendement de 3,55 % par rapport au rendement prévu de 3,00 %) ;
  - une augmentation des recettes locatives de l'ordre de 81.300 € ;
  - une diminution des charges financières de l'ordre de 56.300 € ;
  - une augmentation des décomptes de charges en faveur du CPAS de 51.600 €.

Ces différents éléments favorables sont atténués par :

- le non-prélèvement du différentiel charges financières-loyers pour le projet 1000 logements pour un montant de 846.300 € ;
  - le non-prélèvement des charges financières pour la Clinique Depage pour un montant de 188.800 € ;
  - la diminution des recettes liées aux primes énergie pour un montant de l'ordre de 38.200 €.
- **L'amélioration du résultat du GTE de 98.911 € provient :**
    - d'économies nettes en matière de frais de personnel de l'ordre de 85.000 € suite à plusieurs engagements différés ;
    - d'économies nettes en matière de frais de fonctionnement de l'ordre de 13.800 € notamment au niveau des frais de formation, de traduction et de déménagement ;
    - d'une diminution des charges financières de 100 €.
- **Concernant la Régie d'insertion et le Magasin-Régie, l'amélioration du résultat de 49.325 € s'explique par :**
    - une diminution des frais de personnel non-productif de l'ordre de 59.000 € notamment en raison d'un engagement et d'une promotion différés ;
    - des économies nettes en matière de frais de fonctionnement de l'ordre de 51.100 € principalement au niveau des frais de garage, d'entretien des bâtiments et d'achat de vêtements de travail ;
    - une diminution des charges financières de 900 € ;
    - une baisse des recettes de la Régie d'insertion de l'ordre de 61.700 € s'expliquant notamment par un taux de maladie et des heures passées en atelier plus importants que prévus mais également une perte de recettes ACS.
- Pour information, les heures prestées en 2020 par le personnel productif de la Régie s'élèvent à 42.598.

## 6. DEPARTEMENTS GENERAUX

<b>Recettes</b>	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Prestations	21.122.071	24.540.900	23.962.969	-577.931
Transferts	82.497.400	96.632.701	95.933.164	-699.537
Produits financiers	2.317	6.200	4.515	-1.685
Prélèvements	1.671.301	9.944.087	3.501.353	-6.442.734
Facturation interne	5.026.412	10.880.787	9.126.346	-1.754.441
<b>Total Recettes</b>	<b>110.319.502</b>	<b>142.004.675</b>	<b>132.528.347</b>	<b>-9.476.328</b>

<b>Dépenses</b>	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Frais Personnel	35.685.584	41.740.600	40.675.344	-1.065.256
Fr. Fonctionnement	4.361.945	7.698.000	5.914.977	-1.783.023
Redistribution	4.290.567	9.533.300	9.643.015	109.715
Charges financières	64.306	96.600	84.135	-12.465
Prélèvements	5.756.918	5.679.800	4.980.886	-698.914
Facturation interne	3.891.487	17.525.387	11.575.106	-5.950.281
<b>Total Dépenses</b>	<b>54.050.806</b>	<b>82.273.687</b>	<b>72.873.463</b>	<b>-9.400.224</b>

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>56.268.696</b>	<b>59.730.988</b>	<b>59.654.884</b>	<b>-76.104</b>
Amortissements	-616.386	-785.300	-784.002	1.298
Résultat reporté de l'année antérieure	160.496	533.012	533.012	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>55.812.805</b>	<b>59.478.700</b>	<b>59.403.894</b>	<b>-74.806</b>

Résultat des exercices antérieurs	275.315	0	75.062	75.062
-----------------------------------	---------	---	--------	--------

<b>Résultat Global</b>	<b>56.088.120</b>	<b>59.478.700</b>	<b>59.478.956</b>	<b>256</b>
------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------

Le compte 2020 des Départements Généraux se clôture par un excédent de recettes de 59.403.894 €, soit un écart négatif de 74.806 € par rapport au budget 2020 modifié.

Le résultat des exercices antérieurs se clôture par un résultat positif de 75.062 €.

### *6.a. Départements généraux (hors Covid-19)*

Le compte 2020 des Départements Généraux (qui regroupent principalement les services d'appui des activités de première ligne) se ventile de la manière suivante :

- des dépenses pour un montant de 32.168.010 € dont 22.555.736 € sont alloués à des dépenses nettes de personnel (dont 180.456 € concernant des agents en emploi d'insertion mis à disposition dans le cadre de l'article 60§7), 4.829.515 € aux dépenses de fonctionnement et de prélèvement, 3.915.102 € aux dépenses de redistribution, 867.657 € aux charges financières ;
- des recettes pour un montant de 91.571.904 € dont 75.353.601 € représentant la dotation communale, 15.210.331 € de subsides, 533.012 € de résultat reporté de l'année 2019, 470.446 € de recettes diverses et 4.514 € de produits financiers.

Voici le détail des résultats des différents départements regroupés au sein des départements généraux :

Structures	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Finances	78.897.059	85.182.600	84.993.084	-189.516
Communication et Organisation	-4.696.599	-5.625.000	-5.238.489	386.511
Recette	-1.347.188	-1.485.200	-1.440.333	44.867
Personnel	-2.720.607	-2.972.800	-3.035.877	-63.077
Secrétariat Général	-14.319.860	-15.620.900	-15.874.492	-253.592
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>55.812.805</i>	<i>59.478.700</i>	<i>59.403.894</i>	<i>-74.806</i>
<i>Résultat des exercices antérieurs</i>	<i>275.315</i>		<i>75.062</i>	<i>75.062</i>
<b>Total département</b>	<b>56.088.120</b>	<b>59.478.700</b>	<b>59.478.956</b>	<b>256</b>

La **détérioration du résultat des Départements Généraux (-74.806 €)** se justifie **principalement** par les éléments négatifs et positifs suivants :

- le non-prélèvement dans le cadre du facteur de responsabilisation (- 1.233.400 €) ;
- la diminution du subside Maribel 2020 (- 238.000 €) suite :
  - aux statuts des agents déclarés et au calcul de la pénalité encourue pour les Maribels fiscaux (- 384.000 €) ;
  - à une redistribution plus importante du subside au Service du Linge suivant la situation réelle des agents déclarés (-91.400 €) ;
  - à l'obtention d'1,5 ETP supplémentaires (+ 16.400 €) ;
  - à une hausse de 1.000 € du montant financé annuellement par contrat (+ 221.000 €).
- des récupérations moins importantes de cotisations dans les masses salariales pour l'organisation de la médecine du travail et du service social du personnel (- 219.800 €) : ceci n'a aucun impact sur le résultat global du CPAS étant donné que ces récupérations sont liées à la masse salariale du compte 2020 (qui, elle aussi, est moins importante que celle inscrite au budget 2020) ;
- une diminution nette de l'intervention régionale (augmentation barémique) de l'ordre de 118.400 € ;
- de moindres recettes de prestations au niveau du garage central (- 86.100 €) et de la reprographie (-1.700 €). Ces moindres facturations s'accompagnent d'une économie en termes de frais de personnel et de fonctionnement ;
- la variation des facturations « quote-part in et out » des agents pensionnés qui induit un impact défavorable de 15.100 € ;
- une diminution des subsides divers (- 12.900 €) ;
- des économies nettes en matière d'ONSS sur exercices antérieurs de 10.700 € ;
- une diminution des charges financières (- 13.600 €) ;
- l'obtention au niveau du Projet Dream de subsides régionaux dans le cadre de la Covid-19 (+ 23.800 €) et du « Mandat Economie Sociale » (+ 9.800 €) ;
- de moindres dépenses en matière de prise en charge de frais médicaux du personnel du CPAS et des rentes (- 117.000 €) ;
- les décomptes Maribel pour les exercices 2016 et 2017 (+ 122.000 €) ;
- des économies nettes en matière de dépenses de personnel de l'ordre de 541.600 € (dont 40.300 € concernant les agents en emploi d'insertion) ;

- des économies nettes relatives aux frais de fonctionnement de l'ordre de 1.006.100 € notamment suite à :
  - une diminution des dépenses de fonctionnement au niveau du service informatique (- 246.700 €) essentiellement au niveau des frais de consultance, de téléphonie, de formations informatiques et de contrats de maintenance informatique ;
  - une diminution nette de l'ordre de 185.200 € des honoraires administratifs (détachement, consultance, frais d'assessment, de reclassement du personnel, traduction, ...);
  - une diminution du montant de l'assurance « accident du travail » liée aux frais de personnel du compte 2020 (- 80.300 €) ;
  - une diminution des autres types de dépenses de fonctionnement de l'ordre de 493.900 € (frais de poursuites, frais de services, frais de manifestation en faveur du personnel, frais d'entretien de bâtiments,...).

Par ailleurs, il faut également mentionner que certains éléments favorables et défavorables pour le résultat global du CPAS sont quasi sans incidence sur le résultat des Départements Généraux (car dépenses et recettes réparties). Il s'agit des points suivants :

- le centre de formation a réalisé des dépenses moindres en frais de formation de l'ordre de 198.700 € (soit 71 % de son budget) : ces moindres dépenses apparaissent dans le compte des autres services du CPAS ;
- l'ensemble de la subvention ACS allouée au CPAS n'a pas pu être réalisée (soit une perte de l'ordre de 151.400 €) : cette réduction de recettes s'affiche dans le compte des autres départements du CPAS.

#### **6.b. Covid-19**

La fonction 8790 (Covid-19) est présentée à l'équilibre.

Au niveau de la fonction Covid , on constate des dépenses nettes d'exploitation de 10.067.197 € pour l'exercice 2020 qui se déclinent comme suit :

- des dépenses nettes d'aides sociales (aides générales Covid-19, aides alimentaires, primes 50 €) pour un montant de 5.571.742 € ;
- des dépenses de personnel (contrats supplémentaires/spécifiques au niveau du DESM et du DAS, primes d'encouragement, reprise à charge de certains contrats d'insertion durant le confinement du 2e trimestre 2020, détachements gratuits au niveau du Samu Social) pour un montant de 2.606.807 € ;
- des dépenses nettes de fonctionnement (887.347 €) ;
- des exonérations de loyers et de précomptes (676.782 €) ;
- la valorisation de l'impact de l'arrêt de chantiers durant le confinement du 2eme trimestre 2020 au niveau de la Régie d'insertion (270.019 €) ;
- la prise en charge du coût généré par la Covid-19 au niveau des Maisons de Quartier (54.500 €).

Ces dépenses ont été financées par :

- des subsides perçus du fédéral (6.388.111 €) ;
- des subsides perçus de la Cocom et d'Iriscare (2.055.436 €) ;

- l'utilisation d'une partie de la provision Covid-19 (1.623.650 €).

Les soldes non utilisés en 2020 des subsides du fédéral (1.405.286 €) et de la Cocom (2.105.861 €) ont fait l'objet de prélèvements vers des fonds spécifiques en vue d'être utilisés en 2021.

## **7. EXERCICES ANTERIEURS**

En 2020, nous avons procédé à des irrécouvrables pour un montant de 1.975.798,67 € en exploitation et pour un montant de 1.010.433,05 € en investissements.

Pour ce qui est de l'exploitation, il s'agit essentiellement de RI et ERI pour l'année 2016. Le montant des contributions spécifiques concerne différents subsides. Les irrécouvrables liés aux remboursements d'aide sociale par les bénéficiaires sont des décisions prises par le CSAS, des abandons dans le cadre des procédures de recouvrement ou suite à des propositions d'assignation. Les prestations passées en irrécouvrables concernent principalement des facturations de maisons de repos, des prestations d'agents sous contrat d'insertion et des factures du service du Linge.

Pour ce qui est des irrécouvrables dans le service d'investissements, il s'agit d'emprunts qui n'ont pas été conclus. Le subside porté en irrécouvrable concerne le dossier Godin.

Le dédommagement porté en irrécouvrable concerne essentiellement le dossier des travaux ELC-EURO LINES Construct.

<b>Service d'exploitation</b>	<b>1.975.799 €</b>
Remb Aide Sociale par bénéficiaires	803.513 €
RIS+ERIS	548.212 €
Prestations	276.360 €
Locations et charges locataires	177.451 €
Interventions mutuelles	96.277 €
Contributions spécifiques	63.130 €
Autres contributions des entreprises	5.626 €
Opérations pour compte des associations hospitalières	4.769 €
Intervention du pouvoir central	430 €
Frais de personnel - Remboursement	31 €
<b>Service d'investissement</b>	<b>1.010.433 €</b>
Subsides pouvoir central pour investissements	645.833 €
Emprunts	298.472 €
Produits exceptionnels / Dédommagements	66.128 €
<b>Total général</b>	<b>2.986.232 €</b>

## V. Analyse des Investissements

### 1. INTRODUCTION

L'objet du présent chapitre est d'analyser les investissements décidés et engagés dans le « compte d'investissements » :

<b>Recettes</b>	<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>C2020-B2020</b>
Interventions	6.434.442	15.519.600	4.520.140	-10.999.460
Aliénations	8.307.319	12.865.200	6.707.822	-6.157.379
Financements	7.209.646	20.088.500	7.234.725	-12.853.775
Prélèvements	9.334.355	10.081.800	4.341.993	-5.739.807
Facturation interne	23.910.679	36.419.100	15.403.558	-21.015.542
<b>Total Recettes</b>	<b>55.196.442</b>	<b>94.974.200</b>	<b>38.208.237</b>	<b>-56.765.963</b>

<b>Dépenses</b>	<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>C2020-B2020</b>
Contributions	519.012	1.619.900	8.681	-1.611.219
<b>Investissements</b>	<b>15.139.523</b>	<b>30.116.500</b>	<b>11.253.169</b>	<b>-18.863.331</b>
Dette	12.926.806	13.396.900	13.353.535	-43.365
Prélèvements	15.715.542	26.337.300	11.074.838	-15.262.462
Facturation interne	23.910.679	36.419.100	15.403.558	-21.015.542
<b>Total Dépenses</b>	<b>68.211.561</b>	<b>107.889.700</b>	<b>51.093.781</b>	<b>-56.795.919</b>

<b>Résultat d'investissement</b>	<b>-13.015.120</b>	<b>-12.915.500</b>	<b>-12.885.543</b>	<b>29.957</b>
A reporter dans le résultat d'exploitation	11.875.902	12.915.500	12.872.270	-43.230
Résultat des exercices antérieurs	1.139.218	0	13.273	13.273
<b>Résultat Global</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les investissements de l'exercice 2020 se montent à 11.253.169 €

Ce montant représente le total des engagements réalisés (et non le total des factures payées).

Le budget modifié 2020 prévoyait des investissements à hauteur de 30.116.500 €; seulement 37 % de ce budget modifié a été réalisé au cours de l'année 2020.

Cette différence s'explique par le fait que le budget 2020 avait été construit sur base de tous les projets d'investissements potentiellement réalisables. Une grande partie des projets, non engagés en 2020, le sera probablement en 2021.



## 2. DESCRIPTION DES INVESTISSEMENTS

Projet	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Maintenance des bâtiments	6.457.800	3.516.486	-2.941.314
Linge (réduction coûts, extension, maintenance, équipements,...)	3.185.600	171.410	-3.014.190
Prospection immobilière	3.080.000	0	-3.080.000
Hardware & software informatique corporate SIM	2.447.500	955.361	-1.492.139
Achat de biens mobiliers durables	2.243.600	1.120.376	-1.123.224
Aménagement/valorisation de terrains	1.899.000	267.088	-1.631.912
Programme de revitalisation urbaine PDV 2017-2020	1.422.900	1.410.693	-12.207
Autres projets immobiliers	1.323.800	601.226	-722.574
Haute/Abricotier	1.300.000	1.134.880	-165.120
Restructuration du réseau des maisons de repos et de soins	750.000	237.364	-512.636
Byrrh - création d'un pôle économique	620.000	598.950	-21.050
MADO (travaux aménagement rez Bockstael 114)	593.000	68.236	-524.764
Grenouillette	555.000	554.883	-117
Ernest Masoin	544.000	0	-544.000
Waterloo 135	522.000	0	-522.000
Allée des Moutons	480.000	0	-480.000
Reconfiguration mode de préparation et livraison de repas (repas en vrac)	455.000	0	-455.000
Ilot Louvain-Pavie	400.000	0	-400.000
Poinçon	364.000	0	-364.000
CQD Marolles	360.000	45.477	-314.523
Covid	304.900	304.191	-709
Chaussée de Haecht	282.000	0	-282.000
Haute 342	274.400	245.349	-29.051
New Pacheco	252.000	21.200	-230.800
<b>Total</b>	<b>30.116.500</b>	<b>11.253.169</b>	<b>-18.863.331</b>

### 2.a. Investissements par département

Département	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	C2020-B2020
Action Sociale	245.505	1.409.200	267.825	-1.141.375
Formation	4.129	4.800	1.245	-3.555
Emploi et Economie Sociale	467.719	3.729.800	516.389	-3.213.411
Etablissements et Soins Médicaux	2.086.927	4.279.400	1.109.099	-3.170.301
Travaux	10.945.190	17.012.200	7.426.632	-9.585.568
Département généraux	1.390.053	3.681.100	1.931.979	-1.749.121
<b>Total</b>	<b>15.139.523</b>	<b>30.116.500</b>	<b>11.253.169</b>	<b>-18.863.331</b>

## 2.b. Investissements par nature comptable

Libellé de la nature comptable	Compte 2019	Pourcentage	Compte 2020	Pourcentage	C2020-C2019
Rénovation/construction de bâtiments	4.096.124	27,06%	2.838.968	25,23%	-1.257.157
Maintenance des bâtiments	6.479.368	42,80%	4.688.492	41,66%	-1.790.876
Achat de bâtiments	2.442.245	16,13%	438.036	3,89%	-2.004.209
Achat de matériel	355.559	2,35%	764.194	6,79%	408.635
Hardware & software informatique	1.078.633	7,12%	1.092.573	9,71%	13.940
Achat de mobilier	411.309	2,72%	272.318	2,42%	-138.991
Achat de matériel roulant	141.671	0,94%	332.203	2,95%	190.532
Aménagement de terrains	91.302	0,60%	779.389	6,93%	688.087
Achat de terrains	0	0,00%	42.582	0,38%	42.582
Oeuvres d'art	43.311	0,29%	4.415	0,04%	-38.896
<b>Total</b>	<b>15.139.523</b>	<b>100,00%</b>	<b>11.253.169</b>	<b>100,00%</b>	<b>-3.886.354</b>

## 2.c. Investissements par mode de financement

Les investissements réalisés en 2020 ont été financés de la manière suivante :

Mode de financement	Montant	Pourcentage
Fonds de réserve d'investissement	4.219.934	37,50%
Emprunts	5.303.416	47,13%
Financements extérieurs (subside, capitaux ursulines,...)	1.729.819	15,37%
<b>Total financement</b>	<b>11.253.169</b>	<b>100,00%</b>

## 3. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Les investissements les plus importants sont constitués par les éléments suivants :

<u>Investissement</u>	<u>Engagé 20</u>
Maintenance des bâtiments du domaine privé	2.645.342
Programme de revitalisation urbaine PDV 2017-2020	1.410.693
Haute/Abricotier	1.134.880
Hardware & software informatique corporate	955.361
Byrrh	617.515
Grenouillette	554.883
Maintenance des bâtiments de l'administration générale	316.596
Covid-19	304.191
Haute 342	245.349
Résidence "Les Eglantines" - Maintenance et équipements	238.498
<b>Total</b>	<b>8.423.307</b>

## VI. Provision pour créances aléatoires

L'arrêté ministériel du 29/10/1990 fixe les modalités de la prise en considération des créances douteuses. Seuls les droits constatés du service d'exploitation peuvent être pris en considération. Sont considérées comme créances douteuses, **100% des créances datant de plus de cinq années et 10% des créances datant de moins de cinq années** à l'exception des avances octroyées sur prestations de la sécurité sociale où seules les créances ouvertes des 3 dernières années peuvent être prises en compte à 10 %.

Il est à noter que les créances relatives aux hôpitaux en liquidation ne sont pas prises en considération pour le calcul de la provision.

Sont également neutralisées du calcul, les créances dont les plans de paiement s'étalent au-delà de l'année concernée et les créances envers un débiteur « public » qui ont été encaissées début 2021.

Pour l'exercice 2020, la provision s'élève à :

<u>a) plus de 5 ans</u>	<u>créances</u>	<u>provisions</u>
Exercice 1997	3.777,77	3.777,77
Exercice 1999	0,00	0,00
Exercice 2000	40,79	40,79
Exercice 2001	2.864,55	2.864,55
Exercice 2002	1.124,81	1.124,81
Exercice 2003	1.061,00	1.061,00
Exercice 2004	5.300,92	5.300,92
Exercice 2005	5.172,17	5.172,17
Exercice 2006	71.799,78	71.799,78
Exercice 2007	55.021,51	55.021,51
Exercice 2008	124.099,22	124.099,22
Exercice 2009	109.609,20	109.609,20
Exercice 2010	135.499,16	135.499,16
Exercice 2011	153.889,73	153.889,73
Exercice 2012	279.827,96	279.827,96
Exercice 2013	292.814,90	292.814,90
Exercice 2014	603.903,41	603.903,41
Exercice 2015	591.189,00	591.189,00
Sous-total	<u>2.436.995,88</u>	<u>2.436.995,88</u>
<u>b) 5 ans et moins</u>	<u>créances</u>	<u>provisions</u>
Exercice 2016	923.894,69	92.389,47
Exercice 2017	1.710.361,02	186.427,74
Exercice 2018	2.084.606,36	208.460,63
Exercice 2019	3.803.282,89	380.328,29
Exercice 2020	20.701.303,92	2.070.130,39
Sous-total	<u>29.223.448,88</u>	<u>2.937.736,53</u>
<u>Total</u>	<u>31.660.444,76</u>	<u>5.374.732,41</u>

Tenant compte de la provision constituée au 31/12/19 (5.746.216,98 €) et du montant de la provision 2020 (5.374.732,41 €), le montant de **la variation de cette provision s'élève donc à - 371.484,57 €** (montant à restituer à la Ville et qui lui permettra d'apurer une partie de ses créances ouvertes en matière de créances aléatoires).

## VII. Analyse du Bilan

### Bilan restructuré du C.P.A.S. de Bruxelles au 31 décembre 2020

	Rub	Libellé rubrique	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)	Ec(Part)	Var
ACTIF	I	Frais d'établissement et de restructuration	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0,00%
	II	Immobilisations incorporelles	108.992 €	0,01%	54.234 €	0,01%	-54.758 €	-0,01%	-50,24%
	III	Immobilisations corporelles	711.704.515 €	79,19%	710.233.530 €	78,78%	-1.470.985 €	-0,41%	-0,21%
	IV	Immobilisations financières	42.201.275 €	4,70%	41.627.120 €	4,62%	-574.155 €	-0,08%	-1,36%
		<b>Actifs immobilisés</b>	<b>754.014.782 €</b>	<b>83,90%</b>	<b>751.914.884 €</b>	<b>83,40%</b>	<b>-2.099.898 €</b>	<b>-0,50%</b>	<b>-0,28%</b>
	V	Créances à plus d'un an	14.236.304 €	1,58%	15.397.756 €	1,71%	1.161.452 €	0,12%	8,16%
		<b>Autres actifs fixes à long terme</b>	<b>14.236.304 €</b>	<b>1,58%</b>	<b>15.397.756 €</b>	<b>1,71%</b>	<b>1.161.452 €</b>	<b>0,12%</b>	<b>8,16%</b>
		<b>Actifs fixes élargis</b>	<b>768.251.086 €</b>	<b>85,48%</b>	<b>767.312.640 €</b>	<b>85,11%</b>	<b>-938.446 €</b>	<b>-0,37%</b>	<b>-0,12%</b>
	VI	Stocks	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0,00%
	VII	Créances à un an au plus	70.235.965 €	7,82%	89.968.523 €	9,98%	19.732.558 €	2,16%	28,09%
	X	Comptes de régularisation et d'attente	2.020.846 €	0,22%	2.257.512 €	0,25%	236.666 €	0,03%	11,71%
		<b>Actifs réalisables</b>	<b>72.256.811 €</b>	<b>8,04%</b>	<b>92.226.035 €</b>	<b>10,23%</b>	<b>19.969.224 €</b>	<b>2,19%</b>	<b>27,64%</b>
	VIII	Placements de trésorerie	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0,00%
	IX	Valeurs disponibles	58.190.786 €	6,48%	41.992.307 €	4,66%	-16.198.479 €	-1,82%	-27,84%
		<b>Actifs de trésorerie</b>	<b>58.190.786 €</b>	<b>6,48%</b>	<b>41.992.307 €</b>	<b>4,66%</b>	<b>-16.198.479 €</b>	<b>-1,82%</b>	<b>-27,84%</b>
		<b>Actifs circulants restreints</b>	<b>130.447.597 €</b>	<b>14,52%</b>	<b>134.218.342 €</b>	<b>14,89%</b>	<b>3.770.744 €</b>	<b>0,37%</b>	<b>2,89%</b>
		<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>898.698.683 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>901.530.982 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>2.832.298 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,32%</b>

	Rub	Libellé rubrique	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)	Ec(Part)	Var
PASSIF	I	Capital	322.104.730 €	35,84%	322.104.730 €	35,73%	0 €	-0,11%	0,00%
	II	Plus-values de réévaluations	184.969.521 €	20,58%	200.494.607 €	22,24%	15.525.085 €	1,66%	8,39%
	III	Réserves	51.462.477 €	5,73%	60.383.589 €	6,70%	8.921.112 €	0,97%	17,34%
	IV	Résultats reportés	-43.097.012 €	-4,80%	-48.959.645 €	-5,43%	-5.862.633 €	-0,64%	13,60%
	V	Subsides	87.972.873 €	9,79%	85.684.129 €	9,50%	-2.288.744 €	-0,28%	-2,60%
	VI	Fonds pour créances aléatoires	5.886.904 €	0,66%	5.746.217 €	0,64%	-140.687 €	-0,02%	-2,39%
		<b>Capitaux propres</b>	<b>608.299.494 €</b>	<b>67,80%</b>	<b>625.453.627 €</b>	<b>69,38%</b>	<b>16.154.133 €</b>	<b>1,58%</b>	<b>2,65%</b>
	VI	Provisions pour risques et charges	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0,00%
	VII	Dettes à plus d'un an	188.280.406 €	20,95%	180.829.514 €	20,06%	-7.450.893 €	-0,89%	-3,96%
		<b>Capitaux de tiers à long terme</b>	<b>188.280.406 €</b>	<b>20,95%</b>	<b>180.829.514 €</b>	<b>20,06%</b>	<b>-7.450.893 €</b>	<b>-0,89%</b>	<b>-3,96%</b>
		<b>Capitaux permanents</b>	<b>797.579.901 €</b>	<b>88,75%</b>	<b>806.283.141 €</b>	<b>89,43%</b>	<b>8.703.240 €</b>	<b>0,69%</b>	<b>1,09%</b>
	IX	Dettes non financières à un an au plus	79.992.234 €	8,90%	72.133.530 €	8,00%	-7.858.704 €	-0,90%	-9,82%
	X	Comptes de régularisation et d'attente	4.105.890 €	0,46%	7.291.322 €	0,81%	3.185.432 €	0,35%	77,58%
		<b>Passif d'exploitation</b>	<b>84.098.124 €</b>	<b>9,36%</b>	<b>79.424.852 €</b>	<b>8,81%</b>	<b>-4.673.272 €</b>	<b>-0,55%</b>	<b>-5,56%</b>
	IX	Dettes financières à un an au plus	16.839.707 €	1,87%	15.661.001 €	1,74%	-1.178.706 €	-0,14%	-7,00%
	IX	Comptes de tiers en dépôts provisoires	180.951 €	0,02%	161.987 €	0,02%	-18.964 €	0,00%	-10,48%
		<b>Passif de trésorerie</b>	<b>17.020.658 €</b>	<b>1,89%</b>	<b>15.822.988 €</b>	<b>1,76%</b>	<b>-1.197.670 €</b>	<b>-0,14%</b>	<b>-7,04%</b>
		<b>Capitaux de tiers à court terme</b>	<b>101.118.783 €</b>	<b>11,25%</b>	<b>95.247.841 €</b>	<b>10,57%</b>	<b>-5.870.942 €</b>	<b>-0,69%</b>	<b>-5,81%</b>
		<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>898.698.683 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>901.530.982 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>2.832.298 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,32%</b>

## A. Comptes de l'actif

### 1. Immobilisations incorporelles

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Plan et études en cours	3.992 €	3,66%	1.734 €	3,20%	-2.258 €
Droits d'exploitation de lits maisons de soins	105.000 €	96,34%	52.500 €	96,80%	-52.500 €
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>108.992 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>54.234 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>-54.758 €</b>

Les plans et études en cours comprennent les diverses études réalisées telles que des audits énergétiques, des études du sol, des études de stabilité... et dont l'amortissement se fait sur 5 ans

Les droits d'exploitation de lits représentent la valeur comptable nette de l'achat des 70 lits MRPA réalisé auprès du CPAS de Molenbeek et dont l'amortissement se fait sur 10 ans.

### 2. Immobilisations corporelles

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Terrains non bâtis	75.759.728 €	10,64%	76.281.035 €	10,74%	521.308 €
Bâtiments et terrains bâtis	419.053.552 €	58,88%	416.888.162 €	58,70%	-2.165.390 €
Travaux et acquisition en cours	48.786.380 €	6,85%	48.347.892 €	6,81%	-438.487 €
Mobilier et matériel	5.840.439 €	0,82%	6.407.288 €	0,90%	566.848 €
Patrimoine artistique	9.215.280 €	1,29%	9.260.017 €	1,30%	44.737 €
Biens donnés en emphytéose/superficie	153.049.137 €	21,50%	153.049.137 €	21,55%	0 €
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>711.704.515 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>710.233.530 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>-1.470.985 €</b>

Composante/Rubrique	Incorporelles	Corporelles	Total
<b>Valeur 31/12/2019</b>	<b>108.992 €</b>	<b>711.704.515 €</b>	<b>711.813.507 €</b>
Engagements réalisés		11.253.169 €	11.253.169 €
Amortissements	-54.758 €	-26.140.365 €	-26.195.123 €
Plus-value de réévaluation (1*) 2020		14.176.613 €	14.176.613 €
VCN ventes		-760.401 €	-760.401 €
<b>Valeur 31/12/2020</b>	<b>54.234 €</b>	<b>710.233.530 €</b>	<b>710.287.764 €</b>

(1\*) Conformément à la circulaire de clôture des comptes de l'exercice 2020, les réévaluations sur les constructions ont été opérées sur base du coefficient obtenu par le rapport de l'indice ABEX 847 du mois de mai 2020 sur l'indice ABEX 819 du mois de mai 2019 soit 3,42 % (www.abex.be)

La réévaluation des terrains s'est basée sur le coefficient légal d'indexation automatique des revenus cadastraux, soit 1.44% obtenu par le rapport du coefficient 2020 (1,8492) sur le coefficient 2019 (1,8230) tels que publiés au Moniteur belge du 13 février 2020 et 22 janvier 2019 respectivement.

### 3. Immobilisations financières

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Participations au K d'entreprises sans activité financière	1.070.010 €	2,54%	1.070.010 €	2,57%	0 €
Obligations du pouvoir central	7.118.200 €	16,87%	6.696.795 €	16,09%	-421.405 €
Obligations d'autres organismes	22.489.896 €	53,29%	22.508.372 €	54,07%	18.477 €
Participations dans le K d'entreprises privées	11.460.713 €	27,16%	11.280.808 €	27,10%	-179.905 €
Cautionnements versés en numéraire	62.456 €	0,15%	71.136 €	0,17%	8.681 €
<b>Immobilisations financières</b>	<b>42.201.275 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>41.627.120 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>-574.155 €</b>

Le montant de 41.627.120 € se décline de la manière suivante :

Eléments constitutifs	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Différents portefeuilles	38.448.164 €	91,11%	37.865.328 €	90,96%	-582.836 €
Différentes participations	3.333.833 €	7,90%	3.333.833 €	8,01%	0 €
Titres détenus physiquement	356.822 €	0,85%	356.822 €	0,86%	0 €
Cautionnements versés	62.456 €	0,15%	71.136 €	0,17%	8.681 €
<b>Total général</b>	<b>42.201.275 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>41.627.120 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>-574.155 €</b>

#### 4. Créances à plus d'un an

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Promesses de subsides en charges d'emprunt	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €
Promesse de subside en capital	14.236.304 €	100,00%	15.397.756 €	100,00%	1.161.452 €
<b>Créances à plus d'un an</b>	<b>14.236.304 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>15.397.756 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>1.161.452 €</b>

Les créances à plus d'un an sont composées de promesses de subside en capital que nous percevons au fur et à mesure de la publication de nos états d'avancements des travaux concernés.

#### 5. Créances à un an au plus

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Créances sur prestations et services	17.478.341 €	24,89%	34.081.645 €	37,88%	16.603.304 €
Créances en remboursement d'aides sociales	6.067.211 €	8,64%	4.235.409 €	4,71%	-1.831.801 €
Créances sur produits financiers	998.623 €	1,42%	591.987 €	0,66%	-406.635 €
Créances sur précomptes fiscaux à récupérer	17.915 €	0,03%	0 €	0,00%	-17.915 €
Créances à charge des pouvoirs publics	34.397.531 €	48,97%	37.990.753 €	42,23%	3.593.222 €
Créances sur emprunts à charge du CPAS à recevoir	11.237.721 €	16,00%	12.819.814 €	14,25%	1.582.093 €
Créances sur dons et legs sans affectation à recevoir	4.000 €	0,01%	142.024 €	0,16%	138.024 €
Créances sur dons et legs avec affectation à recevoir	34.623 €	0,05%	106.891 €	0,12%	72.267 €
Créances sur garanties à plus d'un an	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €
<b>Créances à un an au plus</b>	<b>70.235.965 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>89.968.523 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>19.732.558 €</b>

Les créances à un an au plus sont de 89.968.523 € et se décomposent de la manière suivante :

#### - Créances sur prestations et Services

Les créances sur prestations et services se décomposent de la manière suivante :

0000	21.504.256	Avances de trésorerie et régularisation ONSS
0020	2.009.688	Fonds Maribel
1040	517.041	Factures prestations et détachements
1240	3.485.304	Patrimoine
13XX	152.959	Facturation prestations garages et régie
6210	229.372	ventes terrains agricoles et locations
80151	79.645	Subsides régionaux IBGE
8320	505.323	Domicile de secours et Renobru
83XX	61.456	Etablissements enfants et Handicapés
834XX	1.945.093	Maison de repos
8441	22.076	Aide Familiale
8449XX	3.555.980	Service Linge et ART 60
8716	6.041	Soins à domicile
872912	7.413	Institut Pachéco en liquidation
	<b>34.081.645</b>	

- **Créances en remboursement d'aides sociales**

Ce montant de 4.235.409 € représente la récupération auprès des personnes aidées d'avances octroyées ou d'aide sociale indue.

Créances en remboursement d'aides sociales	
Créances équivalentes aux restitutions Art 60	93.341 €
Créances sur récupération du revenu d'intégration	2.368.552 €
Créances sur remboursement des avances	95.222 €
Créances sur remboursement des aides en espèces	195.319 €
Créances sur remboursement des aides en nature	1.482.975 €
	<b>4.235.409 €</b>

- **Créances sur produits financiers**

Ce montant représente le résultat de la vente de titres du fonds de pension dans le cadre de l'intervention du CPAS dans les charges de pensions résiduelles et du fonds Candriam qui seront versés en 2021.

- **Créances sur emprunts à recevoir**

Ce montant de 12.819.814 € représente les emprunts sous forme d'ouverture de crédit (12.752.035 €) au 31/12/2020 ainsi qu'un emprunt consolidé ( 67.779 €) encaissé en 2021.

- **Créances à charges des pouvoirs publics.**

Les créances à charge des pouvoirs publics se décomposent de la manière suivante :

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Créances sur dotations	773.138 €	2,25%	632.021 €	1,66%	-141.117 €
Créances sur interventions dans le cadre des revenus d'intégration	18.885.838 €	54,90%	18.072.835 €	47,57%	-813.001 €
Créances sur transferts de revenus sécurité sociale	3.409.571 €	9,91%	3.299.454 €	8,68%	-110.117 €
Créances sur interventions - loi du 02 avril 1965	3.201.783 €	9,31%	2.812.691 €	7,40%	-389.093 €
Créances sur interventions spécifiques	7.915.058 €	23,01%	11.467.784 €	30,19%	3.552.726 €
Créances sur remboursement de charges d'emprunt	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €
Créances sur remb. des intérêts d'emp à charge étab soins	212.148 €	0,62%	1.705.969 €	4,49%	1.493.823 €
<b>Créances à charge des pouvoirs publics</b>	<b>34.397.531 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>37.990.753 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>3.593.222 €</b>

o **Créances sur dotations**

Ce montant de 632.021 € représente des créances sur la ville dans le cadre des provisions pour créances aléatoires, des subsides PGV et de reliquats de subside économie sociale.

o **Créances sur les interventions dans le cadre des revenus d'intégration**

Il s'agit de créances portant sur le RIS. L'essentiel porte sur le solde 2020 et les montants relatifs aux années antérieures sont apurés lors des contrôles ministères.

o **Créances sur transferts de revenus sécurité sociale.**

Ce montant de 3.299.454 € représente les créances ouvertes de nos maisons de repos à l'égard des mutuelles et de l'INAMI.

o **Créances sur interventions – Loi du 2 avril 1965.**

Ce montant représente nos créances à l'égard de l'état belge dans le cadre des soins médicaux, de l'aide financière et des articles 60.

o Créances sur interventions spécifiques.

Ce montant représente une série de subsides dont notamment PGV pour Renobru, les 2 %, le fonds Energie, URE, FSE, Actiris, Cdq, Acs, mobilité douce, primes Covid, subsides gens du voyages, ...

o Créances sur remboursement des intérêts des emprunts à charge des établissements de soins

Ce montant de 1.705.969 € représente les créances à l'égard de la ville dans le cadre du dossier « charges financières liées à la restructuration du réseau MR/MRS » et les créances Subventions- Utilisation à l'égard de la COCOM.

6. Valeurs disponibles

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
DEXIA - Comptes courants	44 619 180 €	76,68%	25 294 723 €	60,24%	-19 324 457 €
Banque de la Poste - Comptes courant	506 610 €	0,87%	324 384 €	0,77%	-182 226 €
Comptes courants auprès d'autres institutions	570 118 €	0,98%	251 194 €	0,60%	-318 924 €
Comptes ouvertures de crédit	12 671 239 €	21,78%	16 092 267 €	38,32%	3 421 028 €
Caisse	42 758 €	0,07%	67 815 €	0,16%	25 058 €
Paiements en cours / DEXIA - Comptes courants	-243 110 €	-0,42%	-38 132 €	-0,09%	204 977 €
Auprès de la Banque de La Poste	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €
Comptes courants auprès d'autres institutions	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €
Consolidations, mutations de valeurs, virements internes	23 992 €	0,04%	57 €	0,00%	-23 935 €
<b>Valeurs disponibles</b>	<b>58 190 786 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>41 992 307 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>-16 198 479 €</b>

Les valeurs disponibles sont constituées des comptes courants et de placement de trésorerie auprès de Belfius, Fortis, Banque de la Poste, KBC. Par ailleurs, les comptes ouvertures de crédit représentent les montants non prélevés sur les emprunts consolidés.

Les paiements en cours concernent essentiellement des éléments de la paie relative à l'exercice 2020 mais payés en début 2021.

7. Comptes de régularisation et d'attente

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Montants prélevés ou payés indûment	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €
Opérations de dépenses à régulariser	2 020 846 €	100,00%	2 257 512 €	100,00%	236 666 €
Dépenses non identifiées	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €
<b>Comptes de régularisation et d'attente</b>	<b>2 020 846 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 257 512 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>236 666 €</b>

Il s'agit principalement d'une écriture de transfert de stock dans le cadre du service du linge.



## B. Comptes du passif

### 1. Capital

Le capital est composé de la façon suivante :

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Capital	312.494.092 €	97,02%	312.494.092 €	97,02%	0 €
Dons et legs en capital sans affectation	7.022.133 €	2,18%	7.022.133 €	2,18%	0 €
Dons et legs en biens	2.588.505 €	0,80%	2.588.505 €	0,80%	0 €
Capital	322.104.730 €	100,00%	322.104.730 €	100,00%	0 €

### 2. Plus-values de réévaluations

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
+ values de réévaluation sur imm corporelles	187.773.525 €	90,70%	181.950.138 €	90,75%	14.178.613 €
+ values de réévaluation exceptionnelle sur imm corporelles	488 €	0,00%	488 €	0,00%	0 €
réévaluation actée sur imm financières	17.195.510 €	9,30%	18.543.983 €	9,25%	1.348.473 €
Plus-values de réévaluations	184.969.521 €	100,00%	200.494.607 €	100,00%	15.525.085 €

Les plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles sont calculées chaque année sur base de l'indice ABEX (constructions) et du coefficient légal d'indexation automatique des revenus cadastraux (terrains) renseignés dans la circulaire de clôture des comptes

Les plus-values de réévaluation sur immobilisations financières sont calculées sur base de la valeur réelle des portefeuilles à la clôture.

### 3. Réserves

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Fonds de réserve d'exploitation	2.127 €	0,00%	3.581.998 €	5,93%	3.579.889 €
Fonds de réserve d'investissement	38.148.836 €	74,13%	43.693.278 €	72,38%	5.544.442 €
Fonds de réserve spécifique (dons, legs sans affectation ...)	10.890.844 €	21,16%	10.347.144 €	17,14%	-543.700 €
Fonds de pension	47.270 €	0,09%	47.270 €	0,08%	0 €
Fonds de réserve de dons et legs avec affectation	2.373.399 €	4,61%	2.713.901 €	4,49%	340.501 €
Réserves	51.462.477 €	100,00%	60.383.589 €	100,00%	8.921.112 €

Les fonds de réserve d'investissement sont constitués de la manière suivante :

Eléments constitutifs	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Fonds d'investissement	37.008.297 €	97,01%	40.233.122 €	92,08%	3.224.826 €
Fonds spécifiques "subsides"	1.140.540 €	2,99%	3.460.156 €	7,92%	2.319.616 €
Fonds de réserve d'investissement	38.148.836 €	100,00%	43.693.278 €	100,00%	5.544.442 €

Les mouvements observés en 2020 concernant les fonds d'investissement sont les suivants :

<b>Situation au 31/12/2019</b>	<b>38.148.836 €</b>
<b>Sorties</b>	<b>4.813.615 €</b>
Financement investissements compte 2020	4.254.934 €
Prélèvement portefeuille-titres Candriam « Fonds Eastmann »	550.000 €
Cautionnements	8.681 €
<b>Entrées</b>	<b>10.358.056 €</b>
Vente de biens immobiliers	6.670.250 €
Dotation pour investissements de moins de 5.500,00€ HTVA	409.700 €
Impact exercices clos	13.273 €
Régularisation subsides	2.379.642 €
Produits exceptionnels	9.842 €
Récupération TVA sur investissements	287.778 €
Vente titres	550.000 €
Vente de biens mobiliers	37.571 €
<b>Situation au 31/12/2020</b>	<b>43.693.278 €</b>

#### 4. Subsides

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Subsides en capital du pouvoir central	63.065.273 €	71,69%	68.325.325 €	79,74%	5.260.052 €
Subsides en capital d'organismes de droit public	232.053 €	0,26%	185.576 €	0,22%	-46.477 €
Subsides en charges d'emprunts du pouvoir central	166.802 €	0,19%	107.418 €	0,13%	-59.384 €
Subsides en cours	24.508.745 €	27,86%	17.065.809 €	19,92%	-7.442.935 €
<b>Subsides</b>	<b>87.972.873 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>85.684.129 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>-2.288.744 €</b>

Il s'agit de la contrepartie des subsides qui nous sont octroyés et qui font l'objet en comptabilité générale d'un amortissement annuel.

#### 5. Dettes à plus d'un an

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Emprunts contractés par le CPAS	187.972.136 €	99,84%	180.734.458 €	99,95%	-7.237.679 €
Emprunts contractés par le cpas et remboursés par pc	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €
Garanties reçues à plus d'un an	308.270 €	0,16%	95.056 €	0,05%	-213.214 €
<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>188.280.406 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>180.829.514 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>-7.450.893 €</b>

COMPOSANTE	BELFIUS	CEB	BNP	ING	KBC	Total
à plus d'un an	127.914.310 €	27.000.000 €	15.969.340 €	8.561.329 €	1.289.478 €	180.734.458 €
à un an au plus	9.158.439 €	2.500.000 €	858.284 €	708.147 €	287.882 €	13.512.751 €
<b>Total</b>	<b>137.072.749 €</b>	<b>29.500.000 €</b>	<b>16.827.624 €</b>	<b>9.269.476 €</b>	<b>1.577.360 €</b>	<b>194.247.209 €</b>
<b>Part</b>	<b>70,57%</b>	<b>15,19%</b>	<b>8,66%</b>	<b>4,77%</b>	<b>0,81%</b>	<b>100,00%</b>

Vous trouverez ci-dessous la composition du portefeuille de la dette par durée d'emprunt.

Durée/Banque	BELFIUS	CEB	BNP	ING	KBC	Total
5	3.452.426 €			864.949 €	79.594 €	4.396.969 €
10	17.691.413 €		235.438 €	6.190.314 €	1.449.302 €	25.566.466 €
15	10.013.451 €					10.013.451 €
20	33.457.894 €	29.500.000 €				62.957.894 €
30	72.457.565 €		16.592.186 €	2.214.214 €	48.464 €	91.312.428 €
<b>Total</b>	<b>137.072.748 €</b>	<b>29.500.000 €</b>	<b>16.827.624 €</b>	<b>9.269.476 €</b>	<b>1.577.360 €</b>	<b>194.247.209 €</b>

La toute grande majorité de nos emprunts sont à taux fixe.

Type/Banque	BELFIUS	CEB	BNP	ING	KBC	Total
fixe	125.572.026 €	29.500.000 €	16.827.624 €	6.323.569 €	1.577.360 €	179.800.579 €
variable	1.694.595 €					1.694.595 €
OC	9.806.128 €			2.945.907 €		12.752.035 €
<b>Total</b>	<b>137.072.748 €</b>	<b>29.500.000 €</b>	<b>16.827.624 €</b>	<b>9.269.476 €</b>	<b>1.577.360 €</b>	<b>194.247.209 €</b>

#### 6. Dettes à un an au plus hors comptes de tiers en dépôts provisoires

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Remboursement périodique des dettes de financement	607.704 €	0,63%	603.682 €	0,69%	-4.022 €
Remboursement anticipé des dettes de financement	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €
Remb dettes de financement venant à éch exerc suivant	14.623.662 €	15,10%	13.512.751 €	15,39%	-1.110.912 €
Dettes financières	1.608.341 €	1,66%	1.544.568 €	1,76%	-83.773 €
Dettes commerciales	78.202.210 €	78,70%	66.900.767 €	76,20%	-9.301.443 €
Dettes fiscales, salariales et charges sociales	3.790.025 €	3,91%	5.232.783 €	5,96%	1.442.758 €
Facturation interne	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €
Participations	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>96.831.941 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>87.794.531 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>-9.037.411 €</b>

Les dettes à un an au plus reprennent :

- les échéances de l'exercice suivant des emprunts
- les charges financières des emprunts au 31/12/2020 et prélevés début 2021.
- les dettes commerciales composées de
  - o factures pour un montant de 5.570.990 €
  - o et d'engagements de dépenses
    - en investissements pour un montant de 20.946.253 €
    - en exploitation pour un montant de 39.144.104 €
    - en pour ordre pour un montant de 1.239.417 €
- les dettes fiscales, salariales et charges sociales composées essentiellement des charges patronales et du précompte professionnel ainsi que de rémunérations dues au 31/12/2020 et payées début 2021.

## 7. Comptes de régularisation et d'attente

Composante	31/12/2019	Part	31/12/2020	Part	Ecart (€)
Recettes à identifier	1.023.865 €	24,94%	788.804 €	10,54%	-255.062 €
Primes en faveur des agents contractuels subsidiés	0 €	0,00%	0 €	0,00%	0 €
Montants versés indûment	130.940 €	3,19%	228.443 €	3,13%	97.503 €
Montants pour compte de tiers	-9.781 €	-0,24%	13.892 €	0,19%	23.653 €
Comptes spéciaux en attente de régularisation	2.980.848 €	72,11%	6.280.183 €	86,13%	3.319.337 €
<b>Comptes de régularisation et d'attente</b>	<b>4.105.890 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>7.291.322 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>3.185.432 €</b>

Les comptes spéciaux en attente de régularisation concernent essentiellement des montants perçus de subsides en avance qui doivent être justifiés avant d'être enregistrés en recettes dans nos comptes. Ces comptes reprennent également les recettes des mutuelles en cours d'imputation ainsi que les avances dont les facturations portent sur l'exercice suivant. Les comptes spéciaux en attente de régularisation reprennent entre autres le montant du précompte professionnel, de l'ONSS ainsi que des primes Covid qui seront payés début 2021.

## VIII. Propositions

Vu l'article 89 de la loi organique du 8 juillet 1976 des Centres Publics d'Action Sociale;  
Vu l'Arrêté royal du 27 juin 1983 qui impose une classification fonctionnelle et économique des recettes et dépenses dans les budgets et les comptes des C.P.A.S. ;  
Vu les articles 14 § 1 et 76 de l'Arrêté du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune du 26 octobre 1995 portant règlement général de la comptabilité des centres publics d'action sociale de la Région de Bruxelles - Capitale ;  
Vu les articles 26 bis § 1<sup>er</sup> 7<sup>o</sup> et 88 § 2 de la loi organique des C.P.A.S. ;  
Vu l'avis du groupe technique rendu conformément à l'article 75 de l'Arrêté du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune du 26 octobre 1995 portant règlement général de la comptabilité des centres publics d'action sociale de la Région de Bruxelles – Capitale ;  
Vu que **le compte 2020 se clôture par un excédent de recettes de 1.658.027,92 € ;**  
Vu la **variation de la provision pour créances aléatoires de 371.484,57 €** en faveur de la Ville;

Le Conseil décide :

- d'arrêter le compte 2020 du C.P.A.S. ainsi que les annexes prévues par les dispositions réglementaires précitées.
- de soumettre le présent compte au Conseil Communal aux fins d'être arrêté définitivement ;
- d'autoriser l'envoi du compte en même temps au Collège réuni.

Le Directeur financier ff,



Jérôme Défrade

La Directrice générale,



Nathalie ANDRÉ

## TABLE DES MATIERES

<b>I. INTRODUCTION</b> .....	<b>- 1 -</b>
<b>II. RESULTAT DU COMPTE 2020</b> .....	<b>- 2 -</b>
1. RESULTAT DU COMPTE D'EXPLOITATION .....	- 2 -
2. RESULTAT DU COMPTE D'INVESTISSEMENTS .....	- 3 -
3. RESULTAT GLOBAL DU COMPTE 2020 DU C.P.A.S. ....	- 3 -
<b>III. PRESENTATION GLOBALE DU COMPTE D'EXPLOITATION</b> .....	<b>- 4 -</b>
1. LE COMPTE D'EXPLOITATION.....	- 4 -
1.a. Ventilation des recettes.....	- 4 -
1.b. Ventilation des dépenses.....	- 4 -
2. ANALYSE PAR DEPARTEMENT DES RESULTATS D'EXPLOITATION (TENANT COMPTE DES AMORTISSEMENTS D'EMPRUNT ET DU RESULTAT REPORTE DE L'ANNEE ANTERIEURE) ENTRE LE COMPTE 2020 ET LE BUDGET 2020 .....	- 5 -
3. QUELQUES INDICATEURS CLES DU COMPTE 2020 .....	- 5 -
3.a. Personnel.....	- 5 -
3.b. Le secteur des « aides ».....	- 5 -
3.c. Les mises à l'emploi.....	- 6 -
3.d. Le secteur des maisons de repos : .....	- 6 -
3.e. Les résidences-services : .....	- 7 -
3.f. Le secteur des enfants : .....	- 7 -
3.g. Le secteur des personnes handicapés : .....	- 7 -
3.h. Les secteurs SAF, SAD et SAPA : .....	- 7 -
3.i. Le secteur immobilier : .....	- 7 -
<b>IV. ANALYSE PAR DEPARTEMENT DU COMPTE D'EXPLOITATION</b> .....	<b>- 9 -</b>
1. DEPARTEMENT DE L' ACTION SOCIALE .....	- 9 -
1.a. Département de l'Action Sociale (hors Renobru) .....	- 10 -
1.b. Renobru .....	- 14 -
2. DEPARTEMENT DE LA FORMATION.....	- 15 -
3. DEPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DE L'ECONOMIE SOCIALE .....	- 16 -
3.a. Département Emploi et Economie Sociale (hors mises à l'emploi et Service du Linge) ...	- 16 -
3.b. Service du Linge .....	- 17 -
3.c. Mises à l'emploi .....	- 18 -
4. DEPARTEMENT DES ETABLISSEMENTS ET SOINS MEDICAUX.....	- 19 -
4.a. Direction Etablissements et Soins Médicaux .....	- 19 -
4.b. Maisons de Repos et Maisons de Repos et de Soins.....	- 20 -
4.c. Institutions d'Hébergement pour Jeunes.....	- 21 -
4.d. Institutions pour Personnes Handicapées – Centres Delta et Médori et appartements supervisés .....	- 22 -
4.e. Soutien à Domicile et Accompagnement de la Personne Agée .....	- 23 -
5. DEPARTEMENT DES TRAVAUX.....	- 25 -
6. DEPARTEMENTS GENERAUX .....	- 28 -
6.a. Départements généraux (hors Covid-19) .....	- 28 -
6.b. Covid-19 .....	- 30 -
7. EXERCICES ANTERIEURS.....	- 31 -
<b>V. ANALYSE DES INVESTISSEMENTS</b> .....	<b>- 32 -</b>
1. INTRODUCTION .....	- 32 -
2. DESCRIPTION DES INVESTISSEMENTS .....	- 33 -
2.a. Investissements par département.....	- 33 -
2.b. Investissements par nature comptable.....	- 34 -
2.c. Investissements par mode de financement.....	- 34 -

3.	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS .....	- 34 -
VI.	PROVISION POUR CREANCES ALEATOIRES.....	- 35 -
VII.	ANALYSE DU BILAN.....	- 36 -
VIII.	PROPOSITIONS.....	- 45 -

